ESTIMATES

Status of Women Canada

Performance Report

For the period ending
March 31, 2005

Canada

The Estimates Documents

Each year, the government prepares Estimates in support of its request to Parliament for authority to spend public monies. This request is formalized through the tabling of appropriation bills in Parliament.

The Estimates of the Government of Canada are structured in several parts. Beginning with an overview of total government spending in Part I, the documents become increasingly more specific. Part II outlines spending according to departments, agencies and programs and contains the proposed wording of the conditions governing spending which Parliament will be asked to approve.

The *Report on Plans and Priorities* provides additional detail on each department and its programs primarily in terms of more strategically oriented planning and results information with a focus on outcomes.

The *Departmental Performance Report* provides a focus on results-based accountability by reporting on accomplishments achieved against the performance expectations and results commitments as set out in the spring *Report on Plans and Priorities*.

The Estimates, along with the Minister of Finance's Budget, reflect the government's annual budget planning and resource allocation priorities. In combination with the subsequent reporting of financial results in the Public Accounts and of accomplishments achieved in Departmental Performance Reports, this material helps Parliament hold the government to account for the allocation and management of funds.

©Her Majesty the Queen in Right of Canada, represented by
the Minister of Public Works and Government Services Canada — 2005

Catalogue No. BT31-4/13-2005
ISBN 0-660-62884-8

This document is available on the TBS Web site at www.tbs-sct.gc.ca
This document is available in alternate formats on request.

Available in Canada through your local bookseller or by mail from
Canadian Government Publishing — PWGSC
Ottawa, Canada K1A 0S9

Telephone: (613) 941-5995
Fax: (613) 954-5779 or 1-800-565-7757 (Canada and U.S.A.)
Orders only: 1-800-635-7943 (Canada and U.S.A.)
Internet: http://publications.gc.ca

Foreword

The Government of Canada has made continuous improvement in its management practices a priority since *Results for Canadians: A Management Framework for the Government of Canada* was tabled in Parliament in the spring of 2000. Driving the government's pursuit of management excellence is its vision to provide Canadians with a responsive government, which serves citizens and manages itself as a unified, coherent enterprise; an innovative government supported by a highly-qualified public service equipped to leverage information and make the best use of public funds while balancing risk; and an accountable government which answers clearly and openly for its performance to Parliament and to Canadians.

Departmental performance reports play a key role in the cycle of planning, monitoring, evaluating, and reporting results to Parliament and citizens. They are at the heart of accountability in government.

Departments and agencies are encouraged to prepare their reports following principles for effective public reporting (provided in the *Guide for the Preparation of the 2004-05 Departmental Performance Reports*: http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr1/04-05/guidelines/guide_e.asp). Based on these principles, an effective report provides a coherent and balanced picture of performance that is brief and to the point. It focuses on outcomes (benefits to Canadians and Canadian society) and describes the contribution the organisation has made toward those outcomes. It sets performance in context, associates performance with earlier commitments, explains any changes, and discusses risks and challenges faced by the organisation in delivering on these commitments. Achievements realised in partnership with other governmental and non-governmental organisations are also discussed. Supporting the need for responsible spending, it links resources to results. Finally, the report is credible because it substantiates the performance information with appropriate methodologies and relevant data.

This departmental performance report (along with those of many other organizations) is accessible from the Treasury Board of Canada Secretariat Internet site: http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/estime.asp. Readers wishing a high level, whole of government overview of the Government of Canada's efforts to improve quality of life should refer to *Canada's Performance 2005* available at the same internet address. This report is structured around three broad policy areas (Sustainable Economy, Canada's Social Foundations and Canada's Place in the World) and, in its electronic version, links to relevant Departmental Performance Reports. *Canada's Performance 2005* also contains a special overview of the government's efforts to improve the well-being of Aboriginal peoples.

The Government of Canada is committed to continually improving reporting to Parliament and Canadians. The input of readers can do much to ensure that Departmental Performance Reports and other reports are enhanced over time.

Comments or questions can be directed to:

Results-based Management Directorate
Treasury Board of Canada Secretariat
L'Esplanade Laurier, Ottawa, Ontario K1A OR5
OR at: rma-mrr@tbs-sct.gc.ca

Status of Women Canada

2004–2005

Departmental Performance Report

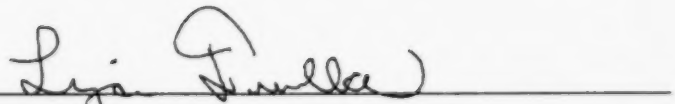

The Honourable Liza Frulla, P.C., M.P.
Minister of Canadian Heritage and Minister responsible for
Status of Women

Contents

SECTION I – OVERVIEW 1

Message from the Minister 1
Summary Information 2
Update on the Operating and Reporting Context 3
Overall Departmental Performance 3
Socio-economic Trends in Gender Equality 5
SWC's Operating Environment and Context in 2004–2005 6

SECTION II – ANALYSIS OF PERFORMANCE BY STRATEGIC OUTCOME 8

Analysis by Program Activity 9

SECTION III – SUPPLEMENTAL INFORMATION 19

Management Representation Statement 19
Financial Performance Overview 20

SECTION IV – OTHER ITEMS OF INTEREST 27

Section I – Overview

Message from the Minister

Minister of Canadian Heritage and
Minister responsible for Status of Women

Ministre du Patrimoine canadien et
ministre responsable de la Condition féminine

Ottawa, Canada K1A 0M5

As Minister of Canadian Heritage and Minister responsible for Status of Women, I am proud to present this Departmental Performance Report (2004-2005) for Status of Women Canada to Parliament and to all Canadians. This report details how Status of Women has worked toward its goals and objectives over the past year, and indicates how it has contributed to a more cohesive and creative Canada.

An essential part of the Canadian Heritage Portfolio, Status of Women is responsible for the Agenda for Gender Equality. This Agenda aims to ensure that gender considerations are taken into account by: accelerating Gender Base Analysis across the federal government; providing funding to work with a broader range of stakeholders; engaging Canadians in the public policy process and continuing to meet Canada's international commitments on gender equality.

I am pleased to be able to count on the support and commitment of Crown corporations and Agencies, like Status of Women Canada, to help carry out the many responsibilities of this Portfolio, which include increasing the cultural vitality of our communities, preserving our multicultural heritage, promoting our official languages, ensuring equal opportunity, and strengthening and enriching Canada's cultural sovereignty.

Together, we will ensure that citizens of all ages can make the most of their creativity, talent and skills, so that our entire society can benefit. Together, we will work to make Canada a prosperous country, distinguished by its diversity, cultural vitality, and spirit of innovation.

Liza Frulla

Summary Information

In 1976, the Government of Canada established Status of Women Canada (SWC) as the federal entity to "co-ordinate policy with respect to the status of women and administer related programs" (Order in Council 1976-779). The *Canadian Charter of Rights and Freedoms*, the *Convention on the Elimination of all Forms of Discrimination against Women* (CEDAW) and the commitment to implement the United Nations *Beijing Platform for Action* (1995) further strengthen SWC's mandate.

The Government of Canada recognizes that gender equality is key to its social and economic success, and that if Canada is to meet the challenges of the 21st century, it must be able to benefit from the contributions of all Canadians, women and men alike. Each federal department is responsible for implementing the government's commitment to gender equality, and for incorporating gender-based analysis (GBA) into its substantive work and mandate. Since 1995, the Government of Canada has had in place a policy on gender-based analysis. GBA is the systematic integration of gender considerations into policy planning and design.

In 2000, the *Agenda for Gender Equality* (AGE) accelerated the implementation of GBA. In 2004–2005, the evaluation of this strategy recommended that SWC must obtain stronger support for the implementation of the strategy. In 2005, Minister Frulla announced the government would be developing a new five-year gender equality strategy. It will be followed by a government plan of action to address Canada's gender gaps, especially the risk of poverty among women, the situation of Aboriginal women, and the need for the systematic use of GBA and for greater accountability mechanisms across government to achieve gender equality results.

In October 2004, a House of Commons Standing Committee on the Status of Women was established. It has provided a venue for non-governmental organizations to highlight issues of equality for women. SWC is a small organization, so the necessary resources were realigned in response to this unplanned requirement. SWC officials greatly facilitated the Committee's work by responding to questions on a wide range of areas, and providing background and support. The work of the Committee has resulted in the tabling of important reports to Parliament. The first report recommended a 25-per-cent increase in grants and contribution funding to the Women's Program; the second recommended the creation of accountability measures and processes for all federal departments, and the development of strategic frameworks and action plans for implementing GBA; and the third focused on the need to improve the funding arrangements for equality-seeking organizations.

In 2004–2005, SWC made important contributions to advancing gender equality in the preparations for and participation in the United Nations Commission on the Status of Women 49th session (Beijing+10) to review progress in implementing government commitments. SWC's work resulted in a valuable exchange on policies and practices among countries. It also resulted in new agreements on the national processes, structures, tools and accountabilities needed to ensure gender-based analysis is integrated in all areas of public policy.

In collaboration with Indian and Northern Affairs Canada and the Native Women's Association of Canada (NWAC), SWC developed a proposal for the *Sisters in Spirit* initiative. It forms part of a national strategy to address the racialized and sexualized violence many Aboriginal women experience. This initiative provides NWAC with the capacity to collaborate

with other Aboriginal women's organizations and the federal government to undertake research, to engage in public education and to inform policy direction. This $5-million initiative was approved early in 2005–2006.

Overall, in 2004–2005, SWC has successfully pursued its mandate and most of the projected activities. It did so while managing the Women's Program and the Policy Research Fund, which together, account for almost two-thirds of SWC's overall budget of close to $24 million. SWC continues to work across the Government of Canada, and with other orders of government, civil society and international partners, to develop and implement strategies to advance gender equality.

In the context of *Canada's Performance* report, it is difficult to discuss gender equality results because the report lacks gender-specific data and consequently, also lacks gender-based analysis. SWC cannot substantiate the achievement of its strategic outcome since *Canada's Performance* report does not make use of GBA, as a tool of policy analysis. Similarly, GBA is also left out in design of most federal government policies, programs and initiatives. If gender-based analysis were used systematically, Canada could benefit from the full potential of all its citizens – women and men alike – and be in a better position to achieve its productivity objectives.

In addition, SWC has been laying the groundwork and anticipated resources required in the next fiscal year for the new gender equality strategy. SWC managed a carry-forward, therefore, of a maximum of $0.6 million.

Update on the Operating and Reporting Context

The following tables reflect SWC's total financial and human resources in accordance with the Main Estimates:

Financial Resources ($ Millions)

Planned Spending	Total Authorities	Actual Spending
$23.8	$23.9	$23.0

Human Resources (FTEs)

Total Authorities	Actual	Difference
131	115	16

Overall Departmental Performance

The Departmental Performance Report for 2004–2005 is based on Status of Women Canada's approved Program Activity Architecture (PAA). The previous reporting structure identified only one business line for Status of Women Canada, while the current PAA refers to three program activities. Both structures support the same strategic outcome: gender equality, and the full participation of women in the economic, social, cultural and political life of Canada.

While the Main Estimates and Public Accounts present only one overall financial allocation, the PAA is now detailing three program activities, with their resources, accountabilities and expected results in the areas that impact Canadians. SWC has been using a comprehensive strategic plan over the last five years to describe and report activities and results that were ambitious for its size. Now, SWC is using the PAA, as it provides a more focused direction and a manageable list of activities that can be summarized in a meaningful analysis.

SWC is currently implementing the required systems for the collection of detailed resources spent against each of the activities and sub-activities of the PAA and performance data. The current Performance Report is presented using detailed actual financial resources at the activity level.

Summary of Performance in Relationship to Program Activity Architecture and the old structure, the Planning, Reporting and Accountability Structure (PRAS) ($ Millions)

Strategic Outcome: Gender equality, and the full participation of women in the economic, social, cultural and political life of Canada.

New structure – Program Activity (PAA)	Old structure's Strategic Outcomes for 2004–2005 (PRAS)	Type	Planned Spending (PRAS)	Total Authorities (PAA)	Actual Spending (PAA)	Expected Results and Current Status
1.0 – Promote Equitable Public Policy	Strengthened and more equitable public policy by: Successfully implementing the Agenda for Gender Equality*	*Previously committed*	*$6.5 M*	*$3.4M*	*$3.1M*	*Met*
2.0 – Build knowledge and organizational capacity on gender equality	A broader range of informed stakeholders by working with at: • Aboriginal women; • capacity-building of women's organizations; • enhanced mobilization of women's groups to influence public policy processes; and • knowledge creation and information sharing.	*Ongoing*	*$13.5 M*	*$20.5M*	*$19.9M*	*Met*
3.0 – Provide Corporate Services	Departmental effectiveness by	*Ongoing*	*$3.9 M*	**	**	*Met*

New structure – Program Activity (PAA)	Old structure's Strategic Outcomes for 2004–2005 (PRAS)	Type	Planned Spending (PRAS)	Total Authorities (PAA)	Actual Spending (PAA)	Expected Results and Current Status
	working at: • 2002 Public Employee Survey Results; • learning initiative; • values and ethics; • service standards; • modern management; • program evaluation and audit; and • Accountability Framework for the funding program.					
			$23.9M	*$23.9M*	*$23.0M*	

* The allocation of the AGE funding is divided equally between operating and Grants and Contributions. For further details, please refer to Section III, Supplementary Information.

** Costs for providing Corporate Services totalled $3.5M for 2004–2005, and have been allocated to the two program activities at respectively 33% and 67%, for further details see Section IV – Other Items of Interest.

Socio-economic Trends in Gender Equality

Public policy responses must take into account gender and other forms of diversity if they are to effectively respond to the evolving needs of women, men and children.

- Most Canadian families are getting smaller while the reverse is the case for Aboriginal families. Female lone parents make up almost 20 per cent of all families with children, and an even greater proportion of Aboriginal families.
- In 2002, women made up 57 per cent of the population aged 65 years and over, and 70 per cent of the population 85 years and over.
- In 2001, immigrants made up 18.4 per cent of the population, 3.3 per cent of Canadians identified themselves as Aboriginal and 13.4 per cent identified themselves as members of a visible minority.
- In 2004, women made up 47 per cent of the paid labour force. Among 25–44 year olds, women's labour force participation rate was 82.3 per cent, edging ever closer to the 92.4 per cent rate among men.

- The ratio of women's to men's earnings is increasing, reflecting increased time in paid work. In 2002, the ratio was 58 per cent, up from 54 per cent in 1997. Canada's social programs and progressive tax system also contribute to gender equality. In 2002, total after-tax income for women was 66 per cent of men's, up from 64 per cent in 1997.

Both national and international assessments indicate that women's risk of poverty and the disadvantaged situation of Aboriginal women are key gender equality gaps in Canada.

- Overall and in almost all categories of race, age, disability and family or other status, women's risk of poverty is higher than men's. The low-income rate for women aged 16–64 with disabilities was 16.1 per cent, compared to 12.9 per cent for men.
- Female lone parenthood carries a high risk of poverty, with a low-income rate of 35 per cent compared to 11 per cent for male lone parents.
- As of the 2001 Census, compared to Canadian women overall, immigrant women's poverty rate was about five percentage points higher, visible minority women's rate was almost double and the rate for Aboriginal women was more than double.
- On almost any indicator of well being – life expectancy, health, employment, access to housing – Aboriginal women do not fare nearly as well as other women or Aboriginal men, although in some areas, such as education there are positive trends.
- Aboriginal women living on-reserve are more likely to live in poverty than those living off-reserve. Women in the North face extreme challenges, given their remote communities, where they have little access to economic opportunities and social infrastructure.
- Aboriginal women are more likely than other women in Canada to experience domestic violence as well as violence rooted in gender and race. They are also more likely to die as the result of such violence.

SWC's Operating Environment and Context in 2004–2005

Canada's policy environment continues to grow increasingly complex. If the Government of Canada is to be effective in responding to domestic equality commitments, it must respond in innovative ways, on an ongoing basis. The federal government must continually strengthen established partnerships among federal-provincial/territorial governments, the voluntary sector, Aboriginal communities and many others.

The overarching objectives of the 1995 *Federal Plan for Gender Equality* and 2000 *Agenda for Gender Equality* called for the implementation of gender-based analysis in all government policies and programs. The ongoing requirement to fulfill Canada's obligations under the *Convention on the Elimination of all Forms of Discrimination against Women* is another key influence on Status of Women Canada's policy environment. In March 2005, the important Beijing+10 meeting was held in New York (http://www.swc-cfc.gc.ca/resources/beijing10/index_e.html). Beijing+10 is the United Nations' tenth-year review and appraisal of the *Beijing*

Declaration and Platform for Action. The meeting provided an opportunity for the Government of Canada to assess its own progress in implementing gender equality commitments made at the Fourth United Nations World Conference on Women, held in Beijing, China, in 1995.

In 2004, a Standing Committee on the Status of Women was established, which has placed a greater focus on gender equality. SWC made several presentations to the Committee, addressing such areas as funding to women's and other equality-seeking organizations, GBA and its implementation within federal departments, and Beijing+10.

The Standing Committee also invited other federal departments to present details on their progress in implementing GBA, a step that increased awareness and responsibility. In addition, the Minister discussed with colleagues and at the Standing Committee the proposed development of a new gender equality strategy, which will be followed by a plan of action.

The development of the new gender equality strategy will take into account the results of an evaluation of AGE, conducted in 2004–2005, as well as recommendations from the *CEDAW* Committee (2003), lessons learned from Beijing+10, Government of Canada priorities and consultations with civil society.

Section II – Analysis of Performance by Strategic Outcome

SWC PAA Results Chain

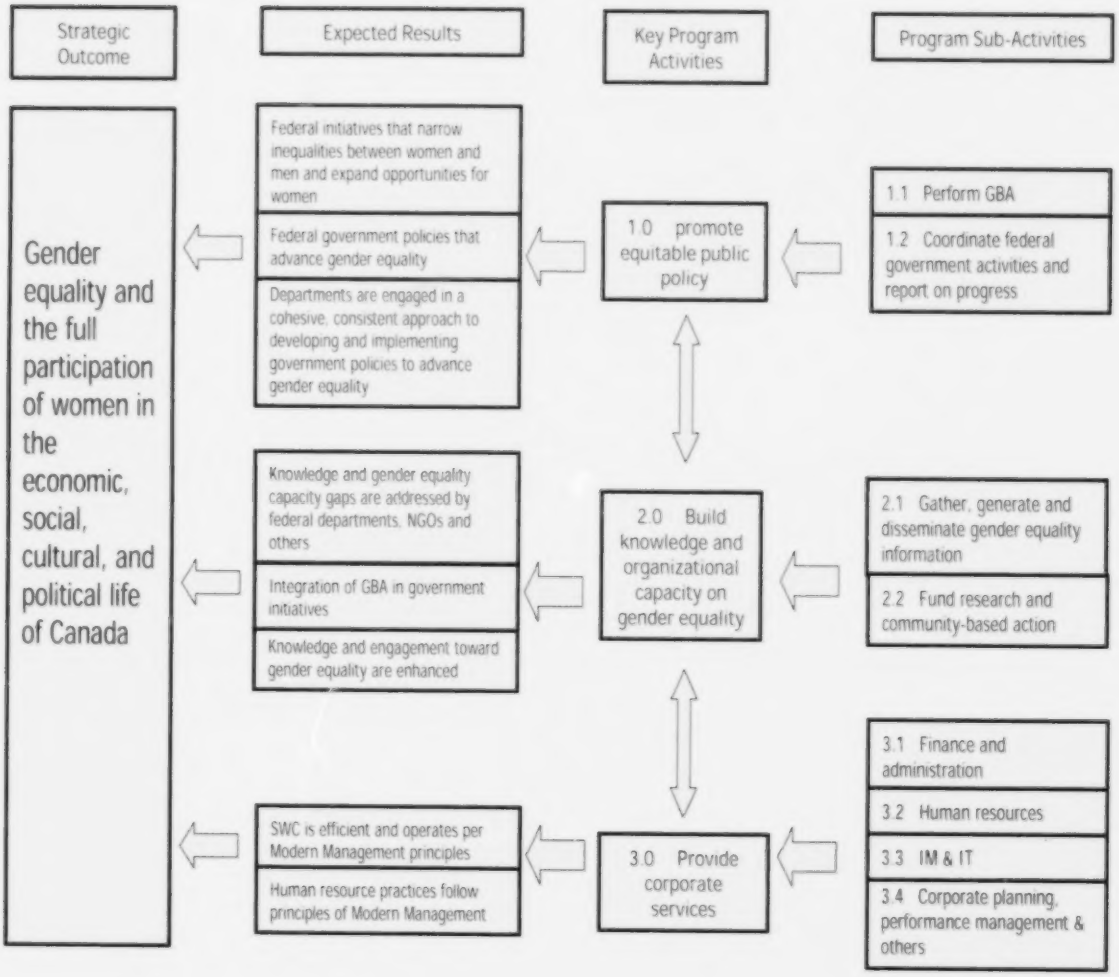
Strategic Outcome
Expected Results
Key Program Activities
Program Sub-Activities
Gender equality and the full participation of women in the economic, social, cultural, and political life of Canada
Federal initiatives that narrow inequalities between women and men and expand opportunities for women
Federal government policies that advance gender equality
Departments are engaged in a cohesive, consistent approach to developing and implementing government policies to advance gender equality
1.0 promote equitable public policy
1.1 Perform GBA
1.2 Coordinate federal government activities and report on progress
Knowledge and gender equality capacity gaps are addressed by federal departments, NGOs and others
Integration of GBA in government initiatives
Knowledge and engagement toward gender equality are enhanced
2.0 Build knowledge and organizational capacity on gender equality
2.1 Gather, generate and disseminate gender equality information
2.2 Fund research and community-based action
SWC is efficient and operates per Modern Management principles
Human resource practices follow principles of Modern Management
3.0 Provide corporate services
3.1 Finance and administration
3.2 Human resources
3.3 IM & IT
3.4 Corporate planning, performance management & others

Analysis by Program Activity

SWC's Strategic Outcome
Gender equality and the full participation of women in the economic, social, cultural and political life of Canada

To fulfill the Government of Canada's commitment to building a society that is inclusive of all Canadians, Status of Women Canada promotes gender equality, and the participation of the full diversity of women and girls in every aspect of life in Canada. This gender-equality strategic outcome flows from SWC's mandate to coordinate policy and administer related programs with respect to gender equality, which is strengthened by the *Canadian Charter of Rights and Freedoms*, Canada's adherence to the *Convention on the Elimination of all Forms of Discrimination against Women* and its commitment to implement the *Beijing Platform for Action*.

Because of Status of Women Canada's experience, size and resources, strong partnerships are important in its work toward achieving gender equality. It is only by working with federal, provincial and territorial partners, women's and other equality-seeking organizations, and civil society that gender equality will be achieved in the long term. Two main program activities that help focus efforts are promoting equitable public policy, and building knowledge and organizational capacity on gender equality. These assist SWC in demonstrating its contribution to this long-term outcome.

Program Activity: 1.0 Promote Equitable Public Policy

Financial Resources ($ Millions)*

Total Authorities	Actual	Difference
$3.4M	$3.1M	$0.3M

Human Resources (FTEs)*

Total Authorities	Actual	Difference
31	27	4

* The resources are estimates that may overlap with more than one program activity and may be subject to realignment as part of the 2006–2007 Annual Reference Level Update process.

Promoting Equitable Public Policy focuses on horizontal work across government and with other levels of government. Its goal is to influence the development of policies, legislation, research, programs and services that respond to the diversity of women's perspectives and experiences. SWC uses gender-based research, and works collaboratively with civil society and non-governmental organizations on gender-related policy activities, and on gender mainstreaming. Throughout the five years of the *Agenda for Gender Equality*, the combined efforts of SWC's directorates contributed to the success of the aspects of AGE under SWC control. Within the new Program Activity Architecture, the lead responsibility for the promotion of equitable public policy and the two sub-activities reside with the Policy and External Relations directorate as of 2005–2006. This directorate was accountable for a budget of $1.8 million, making use of the equivalent of 17 full-time employees.

Expected result: The Government develops and implements federal initiatives that narrow inequalities between women and men, and expand opportunities for women.

Performance indicator: The number of federal initiatives that significantly advance gender equality.

Results: Given the challenges surrounding the development and implementation of the *Agenda for Gender Equality*, an evaluation of the four AGE components (accelerating the implementation of gender-based analysis; engaging Canadians in the policy process; meeting Canada's international commitments; and enhancing voluntary sector capacity) under the control of SWC was conducted in 2004–2005, as required in the SWC Risk-based Plan. The evaluation's recommendations indicated the following areas of need:

- stronger and more clearly articulated support from the political and bureaucratic levels;
- an increase in financial support for human resources;
- a legislative/regulatory framework that compels reporting across the federal government on progress in advancing gender equality and which can lead to the need for remedial action;
- a fully developed and completely documented conceptual framework; and
- more frequent, effective and regular consultations and collaborations with groups seeking equality for women across Canada.

The results of the evaluation will be used in the development of the new gender equality strategy.

Sub-activity: 1.1 Perform Gender-Based Analysis

Performing gender-based analysis involves influencing the development of public policy through a gender lens, and providing advice and recommendations in federal policy areas, such as poverty/economic security and the situation of Aboriginal women.

Expected result: Federal government policies that advance gender equality.

Performance indicator: Percentage of policy recommendations SWC makes that federal departments accept.

Results: This year, SWC has played a strong role in federal policy. All activities planned for 2004–2005 were achieved. Many of them laid the groundwork for significant new federal initiatives, which will be included in developing the plan of action for 2005–2010, as the Government of Canada announced in May 2005.

The poverty file showed a very interesting development. Over many years child care advocates have pressed for a national child care strategy. Recently, they have been concerned that this should be seen as a gender equality issue as it originated with women's groups. Therefore, they

requested that SWC be part of joint efforts with Social Development Canada to move this agenda forward. SWC's contribution to the planning and development with government and non-governmental stakeholders, a national Child Care and Early Learning Policy Conference, ensured that gender dimensions were taken into account given the critical importance of quality and affordable care for women, especially lone parents, and their children. When SWC undertook this activity the federal government had not yet given any indication that it would rapidly advance the policy agenda and that the results of the conference would influence the new policy.

SWC was instrumental in sharing key findings of research and government initiatives and increasing opportunities for Aboriginal women's participation and access to program funding and other resources through the following activities by:

- providing analysis and input to other federal departments concerning the impacts of policy, programs and legislation on Aboriginal women;
- exploring the role of Aboriginal women in governance and decision-making;
- exposing issues relating to matrimonial real property on reserve and in communities; and
- exploring ways to address the root causes of violence against Aboriginal women, and discussing results in numerous meetings with individuals, organizations and federal departments.

In general, federal officials now have increased knowledge and heightened awareness of Aboriginal women's issues. This has enhanced the capability of Aboriginal women to strategize, network, and access information on the programs and services available to them.

In collaboration with Indian and Northern Affairs Canada and the Native Women's Association of Canada (NWAC), SWC developed a proposal for the *Sisters in Spirit* initiative as part of a national strategy to address the racialized and sexualized violence many Aboriginal women experience. This $5-million initiative was approved early in 2005–2006. The funding will support the Association to ensure they have the capacity to collaborate with other Aboriginal women's organizations and the federal government to:

- undertake research to assess the extent and causes of racialized and sexualized violence against Aboriginal women, and to monitor trends;
- engage in public-education initiatives to increase knowledge and understanding of the problem;
- inform policy direction and development.

Accountability for this initiative rests with Status of Women Canada.

Sub-activity: 1.2 Coordinate federal government activities and report on progress

Coordinating federal government activities and reporting on progress implies that SWC will continue to work with departments and agencies on the development and implementation of federal strategies for gender equality and report domestically and internationally on progress on related

commitments, such as the *Convention on the Elimination of all Forms of Discrimination against Women* and the *Beijing Platform for Action*.

Expected result: Federal departments are engaged in a cohesive, consistent approach to developing and implementing government policies to advance gender equality.

Performance indicator: The number of departments engaged in federal strategies on gender equality.

Results: SWC's efforts to build and strengthen the policy infrastructure for advancing gender equality include working with other government departments to develop a diagnostic process. Its aim is to enable the government to improve the process of identifying future priorities and measurable objectives to address the most significant or persistent gaps between women and men, as well as among women in diverse situations. This work began in 2003, continued throughout 2004–2005 and is ongoing. The diagnostic framework agreed upon and the information compiled provide a good basis for analysis. They were used for Beijing +10 and will be key elements in the development of a new gender equality strategy. SWC will continue to work to improve its diagnostic capacity, including accessing program data from de, irtments, a task that presented some difficulties in 2004–2005.

Status of Women Canada played a lead role in collaborating with Foreign Affairs Canada on preparations for Beijing+10. This included coordinating all federal departments in developing Canada's domestic objectives using the review to assess Canadian gender gaps, and other countries' experience in planning for a future gender equality strategy in Canada. SWC also developed and coordinated Canada's response to the United Nations Questionnaire on the implementation of the *Beijing Platform for Action*. SWC prepared fact sheets on the Beijing+10 process, and patterns and trends in gender equality in Canada. In addition, SWC led Canada's support for the effective participation of Canadian non-governmental organizations at regional and international meetings, and in future planning on gender equality in Canada.

At the Beijing+10 meeting in March 2005, SWC:

- shared results, challenges and best practices in implementing existing commitments, learned from the experiences of other countries, and will put that new knowledge to use in improving equality in Canada in the future;
- actively supported Canada's reaffirmation of the commitments made in the *Beijing Declaration* and the *Beijing Platform for Action*, ensuring the latter continues to serve as the international standard; and
- played a key role in the negotiations of several UN Resolutions and the national processes, structures, tools and accountabilities needed to ensure gender equality is integrated in public policy.

Minister Frulla led Canada's delegation, composed of Parliamentarians and NGOs, at the Beijing+10 meeting. This international meeting and the creation of the Standing Committee raised awareness in Parliament, resulting on the domestic level in a renewed interest in support for women's organizations, gender-based analysis within the federal government and pay equity.

Progress in these areas could improve the capacity of women's organizations to advocate on inequalities facing women, and ensure women's realities are reflected better in policies and programs. Through Beijing+10, Canada publicly committed to the development of a new strategy on gender equality, with a new future vision and direction. This new strategy would build on existing commitments, as well as Canadian strengths and challenges identified through analyses, statistics and indicators.

Among the key challenges in developing and implementing the 2000–2005 *Agenda for Gender Equality* were the lack of accountability mechanisms and the fact that the process was dependent on the willingness of departments to engage in this strategy. Canada has been criticized internationally – criticism that stems from Canada's weakness in accountability and difficulty in reporting on results that demonstrate progress in many areas.

In October 2004, Federal-Provincial-Territorial Ministers responsible for the Status of Women renewed their commitment to improving the overall situation of Aboriginal women, particularly concerning violence. They examined women's economic security, and agreed on ways to raise awareness, and work with relevant colleagues on the gendered aspects of care giving and its implications for women's equality. They also discussed the renewal of health-protection legislation, and how to raise awareness among their relevant colleagues of the importance of the sex and gender implications of health legislation and programming.

Program Activity: 2.0 Build knowledge and organizational capacity on gender equality

Building knowledge and organizational capacity on gender equality of a number of stakeholders, ensuring they are better informed and better able to provide a coordinated response to gender-based issues of significance to Canadian society.

Financial Resources ($ Millions)*

Total Authorities	Actual	Difference
$20.5M	$19.9M	$0.6M

Human Resources (FTEs)*

Total Authorities	Actual	Difference
100	88	12

* The resources are estimates that may overlap with more than one program activity and may be subject to realignment as part of the 2006–2007 Annual Reference Level Update process.

Through its grants and contributions fund of $10.9 million (for 2004–2005), Status of Women Canada is the only federal entity that provides funding to women's organizations and plays a central coordinating role in capacity-building, research and policy analysis on gender equality. SWC's regional and national staff (http://www.swc-cfc.gc.ca/contact/index_e.html) manage the grants and contribution funds, and provide support to women's and other equality-seeking organizations by:

- helping them develop strategies for action;

- providing referrals and references to other funding sources;
- advising non-governmental organizations on operational concerns;
- suggesting resource people in the community to assist groups in various ways; and
- facilitating networking, communication and partnerships among organizations.

Through its Policy Research Fund with a budget of $1.2 million, SWC creates and transfers a strong knowledge base on gender equality. That knowledge base is important in increasing the federal government's ability to respond to complex policy and programming issues that affect women in Canada (http://www.swc-cfc.gc.ca/funding/prf/index_e.html).

SWC's Gender-Based Analysis Directorate has developed an organizational capacity self-assessment tool. It allows Status of Women Canada and participating departments to evaluate the institution's ability to implement, maintain and render sustainable the practice of GBA in achieving gender equality goals.

Communications and Consultations provide a full range of services, support all related SWC activities and inform the public. The directorate has a budget of $1.3 million and 14 FTEs.

Expected result: Knowledge and gender-equality capacity gaps are addressed by federal departments, non-governmental organizations and others.

Performance indicators: The number of groups taking action on gaps and achieving their stated results. The number of policy makers who are aware of targeted research findings. The number of new research citations.

Results: Both the AGE evaluation recommendations and the Beijing+10 assessment demonstrated that gender-based analysis is the foundation of any gender equality strategy. Three of the four Standing Committee on the Status of Women reports tabled in the House of Commons expressed strong support for building knowledge and organizational capacity on gender equality.

- The first report focussed on funding, calling on the government to increase grants funding to the Women's Program by 25 per cent (it is currently $10.9 million).
- The second report highlighted the need for accountability mechanisms, including an increased accountability role for central agencies and departments in the implementation of gender-based analysis. The presentations of federal departments to the Standing Committee on the Status of Women highlighted the fact that most were unable to demonstrate how they are implementing GBA. The work of SWC's Gender-Based Analysis Directorate was already well under way prior to the creation and reports of the Standing Committee. The Committee's recommendations that federal departments and agencies create mechanisms and action plans for implementing GBA will assist SWC in co-ordination and accountability on GBA progress.
- The third report focussed on seeking ways to improve the operation of current funding arrangements between equality-seeking organizations and SWC's Women's Program. It made 10 recommendations to address these funding concerns and the need to engage

equality-seeking organizations in meaningful consultation to determine future directions for the Women's Program (http://www.swc-cfc.gc.ca/funding/wp/index_e.html).

To increase policy uptake and the effective use of SWC publications by federal departments, non-governmental organizations and others, SWC organized outreach activities. These included a public-policy research workshop on gender and trade that reached over 50 participants and made them aware of recently published research, and planning for the 2006 Aboriginal Policy Research Conference, to be held in Ottawa.

Sub-activity: 2.1 Gather, generate and disseminate gender equality information

Assisting federal departments and agencies in setting up processes in capacity-building, and in creating tools to ensure gender-based analysis is incorporated into their policy and program development activities.

SWC's GBA Directorate, which carries out these activities, has an overall budget of $0.6 million and a team of five employees. Over the last three years, SWC has played a lead role in accelerating and enhancing GBA implementation. SWC has achieved this through the development of a variety of capacity-building tools and templates that federal departments, other levels of government and other stakeholders can customize for their own use. This includes a training program for policy and program analysts, teaching them how to apply GBA. The training program can be adapted to the policy and program objectives, training objectives and departmental mandates of participants. It includes a specialized development program for GBA trainers. Other education and awareness-raising initiatives include various electronically accessible resources, links, events and bibliographies, as well as information kits and fact sheets on GBA and gender mainstreaming, information fairs and a conference (http://www.swc-cfc.gc.ca/resources/gba/index_e.html).

Expected result: The integration of gender-based analysis in government initiatives.

Performance indicator: Selected federal departments possess an increased capacity to conduct gender-based analysis.

Results: In SWC's 2004–2005 Report on Plans and Priorities, there was a strategic shift in capacity-building activities, from individual capacity-building to organizational capacity-building. This shift is starting to yield encouraging results. Of the 12 departments that already have a GBA focal unit, four are using the SWC organizational capacity-building self-assessment tool to either create or further develop their GBA implementation plans, or to identify gaps in their organizations. Their goal is to eventually create a sustainable institutional practice of GBA. While the expected result of integrating GBA in government initiatives is long term (2010–2011), it is a promising early short-term result that one-third of departments with established GBA focal units now have institutional capacity-building.

While SWC began its shift away from individual capacity-building to institutional capacity-building, training continued in individual departments. During 2004–2005, domestically, SWC delivered three regular and two special training sessions.

As reported in its 2004–2005 Report on Plans and Priorities, other countries have requested partnerships with SWC on GBA capacity-building. While the international demand for GBA is growing, the domestic demand has been sporadic. Reasons for that are complex and historical. For example, countries receiving Canadian International Development Agency (CIDA) funding must take gender into consideration on all projects. Many of these countries are in transition, rebuilding their economies or creating democratic societies. The CIDA-SWC projects included South Africa, Haiti and Russia. Achieving gender equality is a complex challenge for any country. It is compounded by the perceptions in Canada that on the one hand, equality has been achieved and, therefore, no further sustained efforts are required and, on the other hand, that equality has fallen off the government agenda and existing equality machinery has been weakened.

Sub-activity: 2.2 Fund research and community-based action

From its Policy Research Fund of $1.2 million, research expenditures amounted to over $0.8 million. Funding community-based action grants and contributions amounted to $10.8 million, including $2.5 million from AGE funds, $0.1 million from the Official Language Program at PCH and $0.25 million from the Family Violence Initiative. These activities involve generating and leveraging other research or community-based action on selected issues of significance to Canadian society – and doing so in a coordinated manner that supports stakeholders in their efforts to address gender equality issues.

The Women's Program and Regional Operations Directorate has the lead accountability for this program sub-activity, with a budget of $14.7 million ($3.8M in operating budget and $10.9M in grants and contributions). This includes the salaries of 50 employees, who manage the grants program, provide services across Canada, and participate in departmental and government initiatives. The mandate of Women's Program is to provide financial assistance and technical services to women's organizations and other partners seeking to advance equality for women by addressing women's economic, social, political and legal situation. Details of the funding criteria are explained on the SWC Web site (http://www.swc-cfc.gc.ca/funding/wpguidetxt_e.html#new). On-line application for funding is not available. Those seeking funding are invited to contact the office in their region.

SWC's Research Directorate has a budget of $1.6 million, including the Policy Research Fund of $1.2 million and an operating budget that covers the salaries of 4.6 employees and operational expenditures. Along with a small non-governmental external committee, the Directorate manages contracts that support independent, nationally relevant, forward-thinking policy research on gender equality issues. The criteria for research funding can be found on the SWC Web site (http://www.swc-cfc.gc.ca/funding/prf/index_e.html).

Expected result: Knowledge and engagement toward gender equality are enhanced.

Performance indicator: The number of organizations and researchers that have achieved their stated funding objectives.

Results: The Research Directorate published eight policy research reports. The aim was to increase awareness and understanding of the impact of existing policies and programs on women

in Canada, and to suggest new ones. The reports dealt with issues concerning trade agreements, access to benefits, Aboriginal research methods and changing trends in the status of women. All reports are available to the public on the SWC Web site (http://www.swc-cfc.gc.ca).

In keeping with Status of Women Canada's commitment to making the concerns of Aboriginal women an area of focus, two of the research papers that were funded were on the impact of Bill C-31 on Aboriginal women; and a unique research tool, *A Holistic Framework for Aboriginal Policy Research*, designed to build capacity, and assist Aboriginal women researchers and other researchers working on Aboriginal issues.

SWC and Statistics Canada worked collaboratively to produce a reference tool for researchers and policy makers. It is entitled *A Quarter Century of Change: Young Women in Canada in the 1970s and Today*.

The Women's Program and Regional Operations Directorate achieved most of the activities listed in the 2004–2005 Report on Plans and Priorities, for a total of $11 million for 205 initiatives (averaging $.05 million per initiative, which is similar to previous years). Some initiatives are funded over more than one fiscal year.

Funding in social development is an area in which investments and results rarely occur within the same fiscal year. It is also true that a noticeable, direct relationship between results and investments is not easily attributed to one source.

The Women's Program spent 43 per cent of its funds on national, regional and local initiatives aimed at influencing public policy, for example:

- During the Beijing+10 process, the Fédération des femmes du Québec, the Canadian Feminist Alliance for International Action and other regional groups were given funding to analyze the impact of social program restructuring on women in the last decade and assess the effectiveness of institutional mechanisms for advancing the equality of women, particularly in relation to the poverty and discrimination of Aboriginal women. The results of these studies were used to engage the public and women's equality organizations in Canada and internationally in debates on Canada's commitments and achievements in implementing the *Beijing Platform for Action*.
- Women's Network PEI led an initiative across the Atlantic region, which examined federal parental benefits legislation, with a view to improving the equitability of the law. The initiative received an honourable mention during an early meeting of the Standing Committee on the Status of Women, held in December. Women's Network PEI then reviewed best practices in eight jurisdictions, conducted an evaluation of the current policy against 10 guiding principles, and closely monitored development between the Governments of Quebec and Canada. With this work completed, Women's Network in PEI is now in a position to bring forward a draft set of recommendations aimed at enhancing access, and addressing the gender and economic inequities within the current maternity and parental benefits program.
- The Childcare Coalition of Manitoba successfully mobilized women to lobby for childcare services. As a result, a policy proposal to charge for daycare services was withdrawn. The research the Coalition produced also created awareness among other

women's equality organizations, childcare advocacy groups, the media, the public and various levels of government about the childcare concerns of working-class women.

Some 22 per cent of the Program's funds supported initiatives promoting institutional change. 19 per cent of the funds supported initiatives enhancing the effectiveness of women's organizations. For example, along with Family Violence Initiative funding, SWC funded Aboriginal Women Against Violence Everywhere (AWAWE) to develop a four-year anti-violence strategy for Aboriginal women in Canada. This funding also allowed the organization to assess the effectiveness of existing tools in preventing violence against Aboriginal women.

The last 16 per cent of the Program's funds supported initiatives promoting public education. For example the Vancouver Agreement Women's Strategy Task Team earmarked one million to support the following strategic initiatives:

- a three-year pilot initiative, a Mobile Access Project (MAP) for survival sex workers;
- the research and development of more effective approaches to "bad-date" monitoring and reporting;
- the expansion of an existing safe drop-in program to a 24-hour-a-day/seven-day-a-week integrated facility;
- support for social developmental work identified by and for women's groups; and
- mapping and identifying policy and program/service barriers to securing appropriate, supportive housing for young women and the associated development of an action strategy to resolve them.

Support also went to an injection drug users study to conduct ongoing gender-based analysis of their research findings to inform Vancouver Agreement decision-making, to monitor the impact of proposed interventions, and to increase public awareness inside and outside government so that diverse women's issues are better understood and acted upon.

In 2003, the Women's Program implemented an Accountability Framework to identify the short-term, intermediate and long-term results expected from the grants fund. The Framework also outlines the information needed to measure these results. The Women's Program asked all groups requesting funding to apply the Accountability Framework guidelines when presenting funding proposals. At this time, there is no comprehensive analysis of the results of the Accountability Framework. The current tools available to the Women's Program do not allow for an easy reporting and analysis and will be reviewed in the upcoming program redesign.

SWC has undertaken a comprehensive evaluation of the Women's Program, as planned in the risk-based audit and evaluation action plan. The evaluation focuses on obtaining objective, evidence-based information on the relevance, impact and cost-effectiveness of the Program, and on assessing the impact of major changes to the Women's Program funding. Information about the program and the survey sent to over 500 non-governmental organizations will be available in a report, to be issued in the late fall of 2005 through the SWC Web site. This report will provide SWC with the necessary information to obtain input from women's and other equality-seeking organizations on redesign options for the Women's Program.

Section III – Supplemental Information

Management Representation Statement

I submit for tabling in Parliament, the 2004-2005 Departmental Performance Report (DPR) for Status of Women Canada.

This document has been prepared based on the reporting principles contained in the Treasury Board of Canada Secretariat's *Guide for the preparation of 2004-2005 Departmental Performance Reports*:

- It adheres to the specific reporting requirements;
- It uses an approved Program Activity Architecture;
- It presents consistent, comprehensive, balanced and accurate information;
- It provides a basis of accountability for the results pursued or achieved with the resources and authorities entrusted to it; and
- It reports finances based on approved numbers from the Estimates and the Public Accounts of Canada.

Name: Florence Ievers

Title: Co-ordinator

The reporting structure identified in SWC's 2004–2005 Report on Plans and Priorities was based on SWC's previous Planning, Reporting and Accountability Structure (PRAS) that identified one business line supported by three strategic outcomes.

In 2004–2005, SWC adopted a new reporting structure, entitled the Program Activity Architecture (PAA). The following financial information provides SWC's financial performance, according to the agency's new PAA structure that identifies one strategic outcome supported by three program activities (costs for the Corporate Services program activity are allocated among the program activities indicated; for further detail refer to Section IV – Other Items of Interest). Since developing its PAA structure, SWC reviewed its resources allocation to better align its program activities. The total authorities and actual figures are reflecting this latest shift.

Financial Performance Overview

In 2004–2005, Status of Women Canada's Total Authorities (i.e. total budget available for use) included a Grant budget and an Operating budget in support of the work of seven directorates and 15 regional offices, and included an amount of $5.0 million for the development of AGE[1]. This included related activities such as accelerating the implementation of GBA, engaging Canadians in the policy process, meeting Canada's international commitments, and enhancing voluntary sector capacity.

Initially, SWC's 2004–2005 Main Estimates totalled $23.9 million. It was revised to $23.8 million (i.e. Planned Spending) to reflect the reduction of $0.2 million related to the Office of the former Minister of State budget and an increase of $0.1 million for additional grant funding under a Memorandum of Understanding between the Department of Canadian Heritage and SWC regarding the implementation of the interdepartmental partnership with the official languages communities.

SWC's final budget available for use of $23.9 million reflects an additional $0.1 million received for collective agreements.

SWC's actuals are reported at $23.0 million. The variance of $0.9 million will provide SWC with a maximum 2004–2005 eligible operating budget carry-forward into 2005–2006 ($0.6 million), which will primarily contribute to the development of a new gender equality strategy. The remaining balance (of $0.3 million) will mainly be used to cover the Treasury

---

1 AGE, in sum, represents $2.0 million received annually since 2000-01, an additional $1.5 million received annually as of 2001-02, and an additional final annual increase of $1.5 million in 2002-03. Cumulatively, the annual budget available for AGE is $2.0 million in 2000-01, $3.5 million in 2001-02, $5.0 million in 2002-03 and on-going as follows:

($ millions)	Annual Increase	Annual Budget
2000–01	2.0	2.0
2001–02	1.5	3.5
2002–03	1.5	5.0
On-going	0	5.0

Allocation of AGE funding is set equally between votes (i.e. Operating expenditures and Grants & Contributions).

Board's conversion factor (20 per cent) related to budget transfers from non-salary to salary (incurred in 2004–2005).

Refer to Table on transfer payments program for financial information pertaining to grants. The following financial summary tables provide additional information.

Comparison of Planned to Actual Spending (including Full Time Equivalents)

The following table offers a comparison of SWC's Main Estimates, Planned Spending, Total Authorities, and Actual Spending for fiscal year 2004–2005, as well as historical figures for Actual Spending for fiscal years 2002–2003 and 2003–2004 using the new PAA structure. Resources presented at the program activity level may overlap to more than one program activity.

	2002–2003	2003–2004	2004–2005			
$ millions Program Activity	Actual[1]	Actual	Main Estimates	Planned[2] Spending	Total[3] Authorities	Actual
Promote Equitable Public Policy		7.7	8.0	7.8	3.4	3.1
Build Knowledge and Organizational Capacity on Gender Equality		16.1	15.9	16.0	20.5	19.9
Total	24.4	23.8	23.9	23.8	23.9	23.0
Less: Non-respendable Revenue						
Plus: Cost of services received without charge[4]	1.0	1.0	1.1	1.1	1.1	1.1
Net Cost	25.4	24.8	25.0	24.9	25.0	24.1
Full Time Equivalents	116	117	131	131	131	115

1 Actual 2002–2003 expenses attributable to the new program activities' structure are unavailable. The total actual 2002–2003 expenses, net cost of agency and full time equivalents are as reported in SWC's 2002–2003 DPR.

2 The 2004–2005 total net decrease of $0.1 million in Planned Spending, in comparison to Main Estimates, represents a decrease of $0.2 million (as reported under "Promote Equitable Public Policy") related to the office of the former Minister of State budget, which no longer exists, and an increase of $0.1 million in Grants and Contributions (as reported under "Build Knowledge and Organizational Capacity on Gender Equality") concerning the Memorandum of Understanding between the Department of Canadian Heritage and SWC on the implementation of the interdepartmental partnership with the official languages communities.

3 Total Authorities reflect an increase of $0.1 million related to additional funding provided to SWC for collective agreements.

4 Services received without charge during 2004–2005 include accommodation provided by PWGSC ($0.5 million) and contributions covering SWC's share of employees' insurance premiums and expenditures paid by Treasury Board Secretariat ($0.6 million). The amount of $1.1 million is based on the 2004–2005 Planned Expenditures amount as presented in SWC's 2004–2005 RPP.

Use of Resources by Program Activities (in millions of dollars)

The following table provides information on how resources are used by SWC's program activities for 2004–2005, in comparison to the resources voted by Parliament.

	2004–2005								
				Budgetary				Plus: Non-Budgetary	
Strategic Outcome/Program Activity[A]	FTEs[B]	Operating	Capital	Grants and Contributions	*Total:* Gross Budgetary Expenditures	*Less:* Respendable Revenues[C]	Total Gross Expenditures	Loans, Investments and Advances	Total
Gender equality and the full participation of women in the economic, social, cultural and political life of Canada.									
1. Promote Equitable Public Policy									
	43	4.4	—	3.6	8.0	—	8.0	—	8.0
	43	4.2	—	3.6	7.8	—	7.8		7.8
	31	*3.4*	—	*0.0*	*3.4*	—	*3.4*	—	*3.4*
	27	**3.1**	**—**	**0.0**	**3.1**	**—**	**3.1**	**—**	**3.1**
2. Build Knowledge and Organizational Capacity on Gender Equality									
	88	8.7	—	7.2	15.9	—	15.9	—	15.9
	88	8.7	—	7.3	16.0	—	16.0	—	16.0
	100	*9.6*	—	*10.9*	*20.5*	—	*20.5*	—	*20.5*
	88	**9.1**	**—**	**10.8**	**19.9**	**—**	**19.9**	**—**	**19.9**
Main Estimates	131	13.1	—	10.8	23.9	—	23.9	—	23.9
Total Planned	131	12.9	—	10.9	23.8	—	23.8	—	23.8
Total Authorities	*131*	*13.0*	—	*10.9*	*23.9*	—	*23.9*	—	*23.9*
Total Actuals	**115**	**12.2**	**—**	**10.8**	**23.0**	**—**	**23.0**	**—**	**23.0**

Legend: Normal font style denotes Main Estimates and Planned Spending; numbers in *italics* denote Total Authorities (Main and Supplementary Estimates); **bolded** numbers denote actual expenditures.

[A] Main Estimates, Total Planned Spending, Total Authorities and Actual Expenditures are presented for each program activity in consideration of SWC's new Program Activity Architecture (PAA); resources are estimated and may overlap to more than one program activity.

[B] Refer to the Organizational Chart, as reported in SWC's 2004–2005 RPP, for planned FTEs. Based on SWC records, the actual FTE count represents employees who worked the entire year and a prorated count for those who worked less than a year.

[C] Respendable Revenues are to be reported. This is not applicable to SWC.

Voted and Statutory Items

The following table explains the way Parliament votes resources to SWC.

Vote or Statutory Item	Truncated Vote or Statutory Wording	2004–2005 Main Estimates	Planned[1] Spending	Total[2] Authorities	Actual[3]
110	Operating expenditures	11.6	11.5	11.6	10.8
115	Grants & Contributions	10.8	10.9	10.9	10.8
(S)	Contributions to employee benefit plans	1.5	1.4	1.4	1.4
	TOTAL	**23.9**	**23.8**	**23.9**	**23.0**

1 The total net decrease of $0.1 million in Planned Spending, in comparison to the Main Estimates, represents a decrease of $0.2 million related to the unspent balance of the Minister of State's budget, which no longer exists, and an increase of $0.1 million in Grants and Contributions regarding the Memorandum of Understanding between the Department of Canadian Heritage and SWC on the implementation of the interdepartmental partnership with the official languages communities.

2 Total Authorities reflect an increase of $0.1 million related to additional funding provided to SWC for collective agreements.

3 Refer to Financial Performance Overview (3.1) for variance details.

Net Cost of Agency

The following table is designed to show the net cost of the agency.

($ millions)	2004–2005
Total Actual Spending	23.0
Plus: Services Received without Charge	
Accommodation provided by Public Works and Government Services Canada (PWGSC)	0.5
Contributions covering SWC's share of employee's insurance premiums and expenditures paid by TBS	0.6
Worker's compensation coverage provided by Social Development Canada	
Salary and associated expenditures of legal services provided by Justice Canada	
Less: Non-respendable revenue	
2004–2005 Net cost	**24.1**

Details on Transfer Payments Program (TPP)

The following table summarizes the Agency's transfer payments at the program activity level.

Name of Transfer Payment Program: Women's Program (voted)

Start Date: 1973 **End Date:** on-going **Total 2004–2005 Funding:** $10.9M

Description of Transfer Payment Program:
The mandate of the Women's Program is implemented through two key components: funding and technical assistance. Both of these components contribute to the attainment of the four Program objectives.

Objective(s), expected result(s) and outcomes:
The objectives of the Women's Program are to:

1. promote policies and programs within key institutions that take into account gender implications and the diversity of women's perspectives, and enable women to take part in decision-making processes;
2. facilitate the involvement of women's organizations in the public-policy process;
3. increase public understanding toward encouraging action on women's equality issues; and
4. enhance the effectiveness of the work of women's organizations to improve the situation of women.

The final outcomes identified by the Women's Program are:

- key institutions have integrated the diversity of women's perspectives in policies and programs; and
- government and publicly elected bodies have integrated the diversity of women's perspectives in public policies.

Achieved results or progress made:
Women's Program results are explained under section 2.2.

	2002–2003	2003–2004	2004–2005[1]			
Program Activity	Actual	Actual	Planned Spending[2&3]	Total Authorities	Actual	Variance between Planned & Actual
Build Knowledge and Organizational Capacity on Gender Equality[3]						
Total Grants[1]	11.2	11.1	10.9	10.9	10.8	0.1
Total for PA[1]	11.2	11.1	10.9	10.9	10.8	0.1
Total TPP[1]	**11.2**	**11.1**	**10.9**	**10.9**	**10.8**	**0.1**

Comments on Variances:
$0.02 million is the actual unspent grant amount, however, the total amounts are rounded to the nearest $0.1 million.

Significant Evaluation Findings and URL to last evaluation:
Will be available in 2005–2006

[1] Resources for 2004–2005 decline in comparison to 2002–2003 and 2003–2004, due to reduced funding for the Voluntary Sector Initiative (VSI). SWC received $0.4 million in 2002–2003 and $0.3 million in 2003–2004 respectively. However, resources for 2004–2005 reflect an additional $0.1 million in grants and contributions regarding a Memorandum of Understanding between the Department of Canadian Heritage and SWC on the implementation of the interdepartmental partnership with the official languages communities.

[2] 2004–2005 Planned Spending for transfer payments reflects figures as reported in SWC's 2004–2005 RPP including $0.1 million in additional funding in grants and contributions regarding a Memorandum of Understanding between the Department of Canadian Heritage and SWC on the implementation of the interdepartmental partnership with the official languages communities. Figures reflect $0.25 million from the Family Violence Initiative and 50 per cent of the funding for the development of the *Agenda for Gender Equality*, i.e., $1.0 million received annually since 2000–2001, an additional $0.75 million received annually as of 2001–2002, and an additional final annual increase of $0.75 million in 2002–2003 and on-going thereafter. Cumulatively, the annual budget available from AGE for transfer payments is $1.0 million in 2000–2001, $1.75 million in 2001–2002, $2.5 million in 2002–2003 and ongoing as follows:

AGE ($ millions)	Annual Increase	Annual Budget
2000–2001	1.0	1.0
2001–2002	0.75	1.75
2002–2003	0.75	2.5
On-going	0	2.5

[3] For the purpose of this table, the figure for Planned Spending is presented at the Program Activity "Build Knowledge and Organizational Capacity on Gender Equality;" refer to Table 2 for complete program activity allocation.

Response to Parliamentary Committees, Audits and Evaluations for FY 2004–2005

In October 2004, a House of Commons Standing Committee on the Status of Women was established. Four reports including recommendations have been discussed in the text below and can be found at:
http://www.parl.gc.ca/committee/CommitteeList.aspx?Lang=1&PARLSES=381&JNT=0&SELID=e24_&COM=8997

The response to the first report was tabled in June 2005. The other responses to the Standing Committee reports are due in 2005–2006 and will be reflected in the SWC Departmental Performance Report accordingly.

The internal evaluation of the *Agenda for Gender Equality* was completed at year's end. SWC's response to the recommendations will be taken into account in the development of the new strategy in 2005–2006.

Travel Policies

The TBS Travel Directive and the Rates and Allowances serve as a benchmark to the TBS Special Travel authorities and apply to public service employees, exempt staff, and other persons travelling on official government business.

In December 1997, an Order in Council was issued to direct organizations other than Crown corporations with authority to establish their own policies regarding travel and hospitality expenditures to be guided by the TBS Special Travel Authorities and Hospitality Policy.

A letter from the Secretary of the Treasury Board also stated that departments and agencies must indicate in their DPR if their travel policies differ from those of TBS or if the organization follows and uses TBS Travel policies parameters.

In accordance with this requirement, SWC notes here that the agency follows and uses the TBS Travel Directive and the Rates and Allowances.

Section IV – Other Items of Interest

SWC's Corporate Services program activity relies on a team of fewer than 40 employees to provide the same services and to respond to the same requirements as other, much larger departments in all areas: ministerial services, planning and performance management, audit and evaluation, translation, finance, administration, information technology, information management, security, Web, and human resources. SWC strives for excellence, remaining undaunted by its small size and the large scope of its responsibilities. For example, in 2005, a Status of Women Canada employee received the Access to Information and Privacy Community Award of Excellence, in the category of Dedication, Leadership and Community Spirit.

While much remains to be done to fully implement SWC's Modern Management Action Plan, a number of important initiatives, listed below, have either been completed or launched in 2004–2005. SWC cannot assess the impact of these initiatives at this time. SWC's modern management initiatives include the following:

- connecting the regions to the network and e-mail system;
- fully implementing the management salary Forecasting System, providing information and reporting tool to managers;
- the first annual Awards and Recognition Program;
- implementing the sub-delegation of human resources staffing to Senior Management;
- introducing the Middle Manager Development Program;
- developing the Program Activity Architecture describing SWC's accountability, priorities and performance measures, in keeping with the Management, Resources and Results Structure (MRRS);
- reviewing the financial systems to enable SWC to gather and analyse data on the financial resources in line with the PAA; and
- establishing an Audit and Evaluation Committee and associated activities to support SWC's senior management decision-making and planning.

For 2004–2005, the costs of $3.5M related to this activity have been allocated amongst SWC program activities as follows:

Program Activity	% allocated
Promote Equitable Public Policy	33%
Build Knowledge and Organizational Capacity on Gender Equality	67%

BUDGET DES DÉPENSES

Condition féminine Canada

Rapport sur le rendement

Pour la période se terminant
le 31 mars 2005

Canada

Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement.

Le Budget des dépenses du gouvernement du Canada est divisé en plusieurs parties. Commençant par un aperçu des dépenses totales du gouvernement dans la Partie I, les documents deviennent de plus en plus détaillés. Dans la Partie II, les dépenses sont décrites selon les ministères, les organismes et les programmes. Cette partie renferme aussi le libellé proposé des conditions qui s'appliquent aux pouvoirs de dépenser qu'on demande au Parlement d'accorder.

Le *Rapport sur les plans et les priorités* fournit des détails supplémentaires sur chacun des ministères ainsi que sur leurs programmes qui sont principalement axés sur une planification plus stratégique et les renseignements sur les résultats escomptés.

Le *Rapport sur le rendement* met l'accent sur la responsabilisation basée sur les résultats en indiquant les réalisations en fonction des prévisions de rendement et les engagements à l'endroit des résultats qui sont exposés dans le *Rapport sur les plans et les priorités*.

Le Budget des dépenses, de même que le budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

©Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par
le Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada — 2005

No de catalogue BT31-4/13-2005
ISBN 0-660-62884-8

Ce document est disponible sur le site Web du SCT à www.tbs-sct.gc.ca
Ce document est disponible en médias substituts sur demande.

Nota : Pour ne pas alourdir le texte français, le masculin est utilisé pour désigner tant les hommes que les femmes.

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la poste
auprès des Éditions du gouvernement du Canada – TPSGC
Ottawa, Canada K1A 0S9

Téléphone : (613) 941-5995
Télécopieur : (613) 954-5779 ou 1-800-565-7757 (Canada et É.-U.)
Commandes seulement : 1-800-635-7943 (Canada et É.-U.)
Internet : http://publications.gc.ca

Avant-propos

Le gouvernement du Canada améliore sans cesse ses pratiques de gestion, ce qui constitue pour lui une priorité depuis le dépôt au Parlement, au printemps 2000, du document intitulé *Des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes : Un cadre de gestion pour le gouvernement du Canada*. Dans sa poursuite de l'excellence en gestion, le gouvernement envisage d'offrir aux Canadiens : un gouvernement à l'écoute, qui sert bien ses citoyens et qui est administré comme une seule et même entité cohérente; un gouvernement innovateur, qui est appuyé par une fonction publique hautement qualifiée, en mesure de bien tirer parti de toute l'information à sa disposition et de faire un usage optimal des fonds publics, tout en tenant compte des risques éventuels; et un gouvernement redevable, qui rend compte clairement et ouvertement de son rendement au Parlement et aux Canadiens et aux Canadiennes.

Les rapports ministériels sur le rendement jouent un rôle de premier plan dans le cycle de planification, de suivi, d'évaluation ainsi que de communication des résultats au Parlement et aux citoyens. Ils sont au cœur même de l'application du concept du gouvernement redevable.

Les ministères et les organismes sont invités à rédiger leurs rapports en appliquant les principes pour l'établissement de rapports publics efficaces (voir le *Guide pour la préparation des rapports ministériels sur le rendement 2004-2005* : http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr1/04-05/guidelines/guide_f.asp). Selon ces derniers, un rapport ne peut être efficace que s'il présente un tableau du rendement qui soit non seulement cohérent et équilibré mais bref et pertinent. Un tel rapport doit insister sur les résultats - soit les avantages dévolus aux Canadiens et aux Canadiennes et à la société canadienne - et il doit refléter ce que l'organisation a pu contribuer à ces résultats. Il doit mettre le rendement du ministère en contexte, faire le lien entre le rendement et les engagements antérieurs, expliquer les changements ainsi que décrire les risques et les défis auxquels le ministère a été exposé en répondant aux attentes sur le rendement. Le rapport doit aussi souligner les réalisations obtenues en partenariat avec d'autres organisations gouvernementales et non-gouvernementales. Et comme il est nécessaire de dépenser judicieusement, il doit exposer les liens qui existent entre les ressources et les résultats. Enfin, un tel rapport ne peut être crédible que si le rendement décrit est corroboré par la méthodologie utilisée et par des données pertinentes.

Le présent rapport ministériel sur le rendement (ainsi que ceux de nombreux autres ministères et organismes) peut être consulté sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada à l'adresse suivante : http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/estime.asp . Les lecteurs qui désireraient un aperçu global des efforts déployés par le gouvernement du Canada afin d'améliorer la qualité de vie peuvent lire *Le rendement du Canada 2005*, qu'on peut également consulter à l'adresse Internet précitée. Ce rapport est structuré autour de trois grands thèmes (économie durable, fondements sociaux du Canada et la place du Canada dans le monde) et sa version électronique renferme des liens avec les rapports ministériels sur le rendement pertinents. *Le rendement du Canada 2005* renferme également un aperçu spécial des efforts déployés par le gouvernement afin d'améliorer le bien-être des Autochtones.

Le gouvernement du Canada s'est engagé à améliorer sans cesse les rapports qu'il présente au Parlement et aux Canadiens et aux Canadiennes. Par leurs observations et leurs suggestions, les lecteurs peuvent contribuer grandement à améliorer, au fil du temps, la qualité des rapports ministériels sur le rendement et autres rapports.

Les observations ou les questions peuvent être adressées à :

Direction de la gestion axée sur les résultats
Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada
L'Esplanade Laurier
Ottawa (Ontario) K1A 0R5
OU à : rma-mrr@tbs-sct.gc.ca

Condition féminine Canada

2004–2005

Rapport ministériel sur le rendement

L'honorable Liza Frulla, C.P., députée
Ministre du Patrimoine canadien et ministre responsable de la Condition féminine

Table des matières

SECTION I – SURVOL 1

Message de la Ministre 1
Renseignements sommaires 2
Le point sur le contexte de fonctionnement et de presentation du rapport 4
Rendement global de l'organisme 4
Tendances socio-économiques en matière d'égalité entre les sexes 6
Environnement opérationnel et contexte de CFC en 2004-2005 7

SECTION II – ANALYSE DU RENDEMENT PAR RÉSULTAT STRATÉGIQUE 9

Analyse par activité de programme 10

SECTION III – RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES 22

Déclaration de la direction 22
Aperçu du rendement financier 23

SECTION IV – AUTRES SUJETS D'INTÉRÊT 32

Section I – Survol

Message de la Ministre

Ministre du Patrimoine canadien et
ministre responsable de la Condition féminine

Minister of Canadian Heritage and
Minister responsible for Status of Women

Ottawa, Canada K1A 0M5

À titre de ministre du Patrimoine canadien et ministre responsable de la Condition féminine, je suis fière de présenter au Parlement et à la population canadienne le Rapport ministériel sur le rendement (2004-2005) de Condition féminine Canada. Ce rapport explique en détail de quelle façon Condition féminine Canada a atteint ses buts et ses objectifs au cours de la dernière année et souligne sa participation à l'édification d'un Canada plus cohésif et créatif.

Élément essentiel du portefeuille du Patrimoine canadien, Condition féminine Canada est responsable du Programme d'action pour l'égalité entre les sexes. Ce programme vise à assurer que les considérations liées à l'égalité des sexes sont prises en compte en : accélérant la mise en œuvre de l'analyse comparative entre les sexes dans l'ensemble de l'administration fédérale, finançant des groupes afin de travailler avec un plus large éventail d'intervenantes et d'intervenants, amenant une participation soutenue et structurée des Canadiennes et Canadiens et continuant de respecter les engagements du Canada à l'échelle internationale en matière d'égalité entre les sexes.

Je suis heureuse de pouvoir compter sur l'appui et l'engagement de sociétés d'État et d'organismes ministériels, comme Condition féminine Canada, pour assumer les responsabilités de ce portefeuille. Ces organismes contribuent à favoriser la vitalité culturelle de nos communautés, à préserver notre patrimoine multiculturel, à mettre en valeur nos langues officielles, à assurer l'égalité des chances de tous les Canadiens et Canadiennes et à renforcer la souveraineté culturelle du Canada.

Ensemble, nous faisons en sorte que les citoyens et citoyennes de tous âges puissent mettre à profit leur génie créateur, leur talent et leurs compétences au bénéfice de la société tout entière. Ensemble, nous travaillons à faire du Canada un pays prospère, qui se démarque par sa diversité, son dynamisme culturel et son esprit d'innovation.

Liza Frulla

Renseignements sommaires

En 1976, le gouvernement créait Condition féminine Canada (CFC), l'organisme fédéral chargé de « coordonner les politiques relatives à la situation de la femme et de gérer les programmes qui s'y rapportent » (décret 1976-779). Le mandat de CFC est renforcé par la *Charte canadienne des droits et libertés*, la *Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes* (CEDAW) et l'engagement de mettre en oeuvre le Programme d'action de Beijing (Organisation des Nations Unies, 1995).

Le gouvernement du Canada reconnaît que l'égalité entre les sexes est un élément essentiel de sa réussite sociale et économique et que les contributions de l'ensemble de la population canadienne - les femmes et les hommes dans toute leur diversité - sont vitales pour permettre au Canada de relever les défis que réserve le XXI^{e} siècle. Chaque ministère fédéral a la responsabilité de travailler à la concrétisation des engagements du gouvernement en matière d'égalité entre les sexes et d'intégrer l'analyse comparative entres les sexes (ACS) à son mandat et à son travail. Depuis 1995, le gouvernement du Canada a mis en place une politique sur l'analyse comparative entre les sexes, un outil d'intégration systématique des considérations propres à chacun des sexes dans les processus d'élaboration et de planification de politiques.

En 2000, le Programme d'action pour l'égalité entre les sexes (PAES) a contribué à l'adoption plus rapide de l'ACS. Une évaluation de cette stratégie recommandait en 2004-2005 que CFC s'efforce d'obtenir un appui plus ferme en faveur de la réalisation de celle-ci. La ministre Frulla a annoncé en 2005 que le gouvernement élaborera une nouvelle stratégie quinquennale pour l'égalité entre les sexes, qui sera suivie d'un plan d'action gouvernemental pour combler les écarts entre les sexes au Canada, en particulier le risque de pauvreté chez les femmes, la situation des femmes autochtones et la nécessité d'utiliser systématiquement l'ACS et d'avoir de meilleurs mécanismes de responsabilisation dans l'ensemble du gouvernement pour atteindre des résultats en matière d'égalité entre les sexes.

Le Comité permanent de la condition féminine de la Chambre des communes a été créé en octobre 2004 et il constitue un forum pour les organismes non gouvernementaux afin de mettre en lumière les questions liées à l'égalité des femmes. CFC est un organisme de petite taille et il a réorganisé ses ressources pour s'occuper de cette exigence imprévue. Les fonctionnaires de CFC ont grandement facilité le travail du Comité, en fournissant des réponses à ses questions sur une vaste gamme de sujets, des documents d'information et un appui. Grâce aux travaux du Comité, des rapports éloquents ont été déposés au Parlement. Par exemple, le premier rapport recommandait une hausse de 25 p. 100 du financement pour les subventions et contributions du Programme de promotion de la femme; le deuxième préconisait l'élaboration de mesures et de processus de responsabilisation pour tous les ministères fédéraux et l'élaboration de cadres stratégiques et de plans d'action qui serviraient à mettre en oeuvre l'ACS; le troisième signalait la nécessité d'améliorer les mécanismes de financement pour les organismes oeuvrant pour l'égalité.

Toujours en 2004-2005, CFC a accompli de réels progrès dans la promotion de l'égalité entre les sexes en préparation à la 49^{e} session de la Commission de la condition de la femme des Nations Unies (Beijing+10) et a activement participé à cette assemblée visant à examiner les progrès de la mise en oeuvre des engagements gouvernementaux. Les efforts de CFC ont

contribué à favoriser des échanges fructueux entre les pays sur les politiques et les pratiques et ont entraîné la conclusion de nouvelles ententes sur les processus, les structures, les outils et les responsabilités des nations essentiels à l'intégration de l'ACS dans toutes les sphères de la politique gouvernementale.

De concert avec Affaires indiennes et Nord canadien et l'Association des femmes autochtones du Canada (AFAC), CFC a préparé une proposition pour l'initiative *Soeurs d'esprit*. Ce projet s'inscrit dans une stratégie nationale visant à résoudre le problème de violence raciste et sexiste qui touche un grand nombre de femmes autochtones. Dans le cadre de l'initiative, l'AFAC disposera des capacités nécessaires pour collaborer avec d'autres organismes de femmes autochtones et le gouvernement fédéral pour entreprendre des recherches, sensibiliser la population et contribuer à l'orientation des politiques. L'initiative d'une valeur de cinq millions de dollars a été approuvée au début de 2005-2006.

Dans l'ensemble, on peut affirmer que CFC a rempli son mandat et réalisé la majorité des activités prévues en 2004-2005, tout en gérant le Programme de promotion de la femme et le Fonds de recherche en matière de politiques, qui représentent ensemble près des deux tiers du budget global de CFC, qui se chiffre à près de 24 millions de dollars. CFC continue de collaborer avec les autres ministères et organismes du gouvernement du Canada, les autres ordres de gouvernement, la société civile et ses partenaires internationaux à l'élaboration et à la mise en oeuvre de stratégies favorisant l'égalité entre les sexes.

Dans le contexte du rapport *Le rendement du Canada*, il est difficile d'examiner les résultats en matière d'égalité entre les sexes, car le document ne fournit pas de données propres à chaque sexe, et par conséquent ni d'analyse comparative entre les sexes. En d'autres mots, CFC ne peut fournir d'éléments probants à l'appui de son résultat stratégique, car le rapport *Le rendement du Canada* n'intègre pas les principes de l'ACS, un outil d'analyse des politiques. Il est également clair que l'ACS n'est pas utilisé pour l'élaboration de la plupart des politiques, programmes et initiatives du gouvernement fédéral. Si l'analyse comparative entre les sexes était systématiquement appliquée, le Canada pourrait optimiser l'utilisation de son capital humain - femmes et hommes - et serait mieux en mesure d'atteindre ses résultats de productivité.

Par ailleurs, CFC a entrepris la préparation et prévu les ressources nécessaires au prochain exercice aux fins de la nouvelle stratégie pour l'égalité entre les sexes. CFC a donc géré un report maximal de 0,6 million de dollars.

Le point sur le contexte de fonctionnement et de presentation du rapport

Les tableaux ci-dessous précisent le total des ressources financières et humaines de CFC, selon les données du Budget principal des dépenses :

Ressources financières (en millions de dollars)

Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
23,8	23,9	23,0

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Autorisations totales	Réelles	Écart
131	115	16

Rendement global de l'organisme

Le Rapport sur le rendement ministériel de 2004-2005 est établi à l'aide de l'Architecture d'activités de programme (AAP) approuvée de CFC. L'ancienne structure de rapport ne fournissait qu'un secteur d'activité pour CFC, alors que la nouvelle compte trois activités de programme. Les deux structures visent le même résultat stratégique, c'est-à-dire l'égalité entre les sexes et la pleine participation des femmes à la vie économique, sociale, culturelle et politique du Canada.

Alors que le Budget principal des dépenses et les Comptes publics faisaient état d'une seule affectation financière, l'AAP fournit des détails sur trois activités de programme, chacune avec leurs ressources, leurs responsabilités et les résultats prévus dans les secteurs touchant la population canadienne. Depuis cinq ans, CFC a recours à un plan stratégique général, un plan ambitieux pour un organisme de sa taille, pour décrire les activités et les résultats et produire des rapports à leur sujet. CFC utilise maintenant l'AAP, car celle-ci assure une orientation plus précise et fournit une liste gérable d'activités qui peuvent être résumées dans le cadre d'une analyse pertinente.

CFC travaille actuellement à la mise en place des systèmes nécessaires à la collecte de données détaillées sur les ressources utilisées pour chaque activité et sous-activité de l'AAP ainsi que de l'information sur le rendement. Le présent rapport sur le rendement repose sur des données détaillées concernant les ressources financières utilisées pour chaque activité.

Résumé du rendement à la lumière de l'architecture d'activités de programme et de l'ancien Structure de planification, de rapport et de responsabilisation (SPRR) (en millions de dollars)

Résultat stratégique L'égalité entre les sexes et la pleine participation des femmes à la vie économique, sociale, culturelle et politique du Canada.

Nouvelle structure - Activité de programme (AAP)	Résultats strategiques pour 2004-2005, selon l'ancienne structure (SPRR)	Type	Dépenses prévues (SPRR)	Autorisations totales	Dépenses réelles (AAP)	Résultats attendus et situation actuelle
1.0 - Promouvoir des politiques gouvernementales équitables	Politique gouvernementale plus rigoureuse et plus équitable, grâce à la mise en oeuvre réussie du PAES*	*Engagement antérieur*	*6,5*	*3,4*	*3,1*	*Atteint*
2.0 - Accroître les connaissances et la capacité des organisations quant à l'égalité entre les sexes	Un plus large éventail d'intervenantes et d'intervenants informés, avec : • les femmes autochtones; • le renforcement des capacités des groupes de femmes; • la mobilisation accrue des groupes de femmes pour influer sur les processus d'élaboration de la politique gouvernementale; • la création de savoir et l'échange d'information.	*En cours*	*13,5*	*20,5*	*19,9*	*Atteint*
3.0 - Fournir des services intégrés	Efficacité ministérielle, à l'aide : • des résultats du sondage 2002 auprès des fonctionnaires; • d'une initiative d'apprentissage; • des valeurs et de l'éthique; • des normes de	*En cours*	*3,9*	**	**	*Atteint*

Nouvelle structure - Activité de programme (AAP)	Résultats stratégiques pour 2004-2005, selon l'ancienne structure (SPRR)	Type	Dépenses prévues (SPRR)	Autorisations totales	Dépenses réelles (AAP)	Résultats attendus et situation actuelle
	service; • d'une gestion moderne; • de l'évaluation et de la vérification des programmes; • d'un cadre de responsabilisation pour le programme de financement.					
			23,9	*23,9*	*23,0*	

* L'affectation du financement pour le PAES est répartie également entre les dépenses de fonctionnement et les subventions et contributions. D'autres détails sont fournis à la section III - Information additionnelle.

** Les coûts des Services intégrés, de 3,5 M$ en 2004-2005, ont été répartis entre les deux activités de programme (33 p. 100 et de 67 p. 100 respectivement). D'autres détails sont fournis à la section IV - Autres sujets d'intérêt.

Tendances socio-économiques en matière d'égalité entre les sexes

Pour répondre efficacement à l'évolution des besoins des femmes, des hommes et des enfants, il faudra adopter des mesures gouvernementales tenant compte de l'égalité entre les sexes et d'autres facteurs de diversité.

- À l'inverse de la majorité des familles canadiennes, les familles autochtones s'agrandissent. Par ailleurs, les mères seules représentent près de 20 p. 100 des familles et ce taux est encore plus élevé pour les familles autochtones.
- En 2002, les femmes constituaient 57 p. 100 de la population des 65 ans et plus et 70 p. 100 des 85 ans et plus.
- Les immigrantes et immigrants représentaient 18,4 p. 100 de la population en 2001, 3,3 p. 100 des Canadiennes et Canadiens se disaient Autochtones et 13,4 p. 100, membres d'une minorité visible.
- En 2004, la main-d'oeuvre rémunérée comptait 47 p. 100 de femmes. Du groupe des 25 à 44 ans, le nombre de femmes dans la population active s'élevait à 82,3 p. 100, s'approchant ainsi du taux de 92,4 p. 100 chez les hommes.
- L'écart entre le revenu des hommes et celui des femmes se rétrécit parce que ces dernières consacrent plus de temps au travail rémunéré. Ce rapport est passé de 54 p. 100 en 1997 à 58 p. 100 en 2002. Le régime d'impôt progressif et les programmes sociaux du

Canada ont certains effets égalisateurs pour les sexes. Ainsi, le revenu total des femmes après impôt était équivalent à 66 p. 100 de celui des hommes en 2002, contre 64 p. 100 en 1997.

Selon des évaluations nationales et internationales, le risque de pauvreté chez les femmes et la situation défavorable des femmes autochtones constituent les principaux écarts en matière d'égalité entre les sexes.

- Dans l'ensemble de la population et dans presque toutes les catégories de race, d'âge, de handicap, de famille et autres, le risque de pauvreté est plus grand pour les femmes que pour les hommes. Le taux de faible revenu chez les femmes handicapées de 16 à 64 ans était de 16,1 p. 100, contre 12,9 p. 100 chez les hommes.
- Les mères seules sont plus susceptibles de vivre dans la pauvreté, avec un taux de faible de revenu de 35 p. 100 pour ces familles contre 11 p. 100 pour les hommes dans la même situation.
- D'après le recensement de 2001, le taux de pauvreté des immigrantes était d'environ cinq points de pourcentage de plus que celui des autres Canadiennes; celui des femmes membres d'une minorité visible près du double et celui des femmes autochtones, plus du double.
- Peu importe l'indicateur de bien-être – espérance de vie, santé, emploi ou accès au logement - les femmes autochtones sont en situation moins favorable que les autres femmes ou que les hommes autochtones. Cela dit, on constate quelques tendances positives, notamment en éducation.
- Les femmes autochtones qui vivent dans les réserves sont plus nombreuses à vivre dans la pauvreté que celles vivant hors réserve. Par ailleurs, les femmes qui vivent dans le Nord connaissent une situation pénible, en raison de l'éloignement de leur collectivité, où les possibilités économiques sont rares et l'infrastructure sociale est difficile d'accès.
- Contrairement aux autres Canadiennes, les femmes autochtones sont plus souvent victimes de violence familiale, ou de violence à caractère sexiste et raciste. Elles sont en outre plus susceptibles de mourir à la suite de ces gestes de violence.

Environnement opérationnel et contexte de CFC en 2004-2005

Les activités stratégiques ne cessent de se complexifier au Canada. Le gouvernement fédéral devra donc continuer d'innover pour satisfaire à ses engagements nationaux en faveur de l'égalité et travailler à renforcer la collaboration avec les provinces, les territoires, le secteur bénévole, les collectivités autochtones et d'autres partenaires afin d'atteindre son résultat d'égalité pour les Canadiennes et les Canadiens.

L'objectif global du Plan fédéral pour l'égalité entre les sexes de 1995 et du Programme d'action pour l'égalité entre les sexes de 2000 était la mise en oeuvre du processus d'ACS pour tous les

programmes et politiques du gouvernement. Les obligations permanentes découlant de la *Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes* exercent aussi une grande influence sur les activités stratégiques de CFC. En mars 2005, l'importante réunion Beijing+10 s'est tenue à New York. Il s'agit d'un examen et d'une évaluation du processus de mise en oeuvre de la *Déclaration et du Programme d'action de Beijing* par les Nations Unies après dix ans d'existence (http://www.swc-cfc.gc.ca/resources/beijing10/index_f.html). La réunion a aussi été pour le Canada l'occasion d'évaluer ses progrès vis-à-vis des engagements pris à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, tenue à Beijing (Chine) en 1995.

Le Comité permanent de la condition féminine créé en 2004 a mis en lumière les questions liées à l'égalité entre les sexes. CFC a d'ailleurs comparu à maintes reprises devant le Comité permanent pour discuter de divers sujets, comme le financement des groupes de femmes et d'autres organismes oeuvrant en faveur de l'égalité, l'ACS et son application par les ministères fédéraux ainsi que le processus lié à Beijing +10.

Le Comité permanent a également invité d'autres ministères fédéraux à faire le point sur leurs progrès en matière de mise en oeuvre de l'ACS, une mesure qui a augmenté la sensibilisation et la responsabilisation. La ministre a également discuté avec ses collègues et le Comité permanent du projet d'élaborer une stratégie pour l'égalité entre les sexes, suivie d'un plan d'action.

L'élaboration de la nouvelle stratégie pour l'égalité entre les sexes tiendra compte des résultats de l'évaluation du PAES menée en 2004-2005, des recommandations formulées en 2003 par le Comité des Nations Unies sur l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, des leçons tirées de Beijing +10, des priorités du gouvernement du Canada et des consultations auprès de la société civile.

Section II – Analyse du rendement par résultat stratégique

Chaîne de résultats de l'AAP de CFC

Chaîne de résultats de l'AAP de CFC

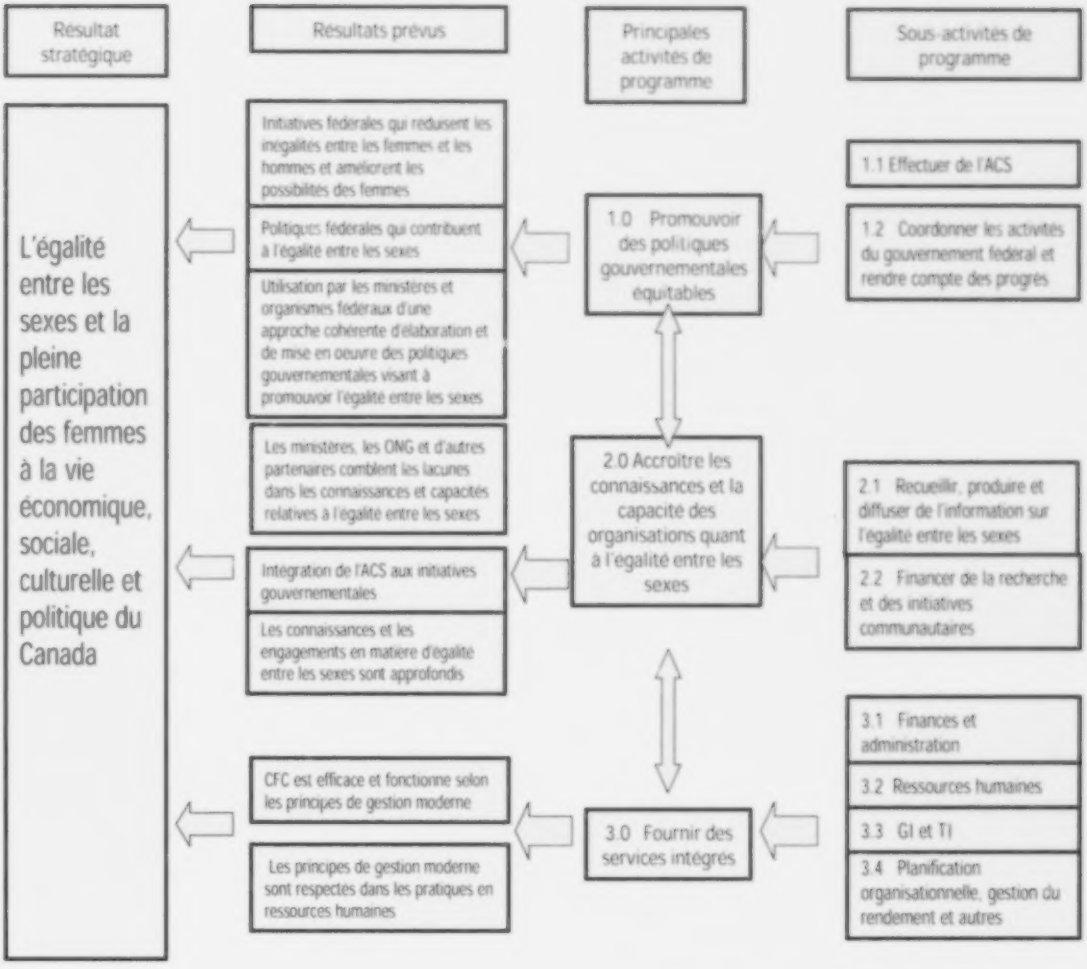
Résultat stratégique
Résultats prévus
Principales activités de programme
Sous-activités de programme
L'égalité entre les sexes et la pleine participation des femmes à la vie économique, sociale, culturelle et politique du Canada
Initiatives fédérales qui réduisent les inégalités entre les femmes et les hommes et améliorent les possibilités des femmes
Politiques fédérales qui contribuent à l'égalité entre les sexes
Utilisation par les ministères et organismes fédéraux d'une approche cohérente d'élaboration et de mise en oeuvre des politiques gouvernementales visant à promouvoir l'égalité entre les sexes
1.0 Promouvoir des politiques gouvernementales équitables
1.1 Effectuer de l'ACS
1.2 Coordonner les activités du gouvernement fédéral et rendre compte des progrès
Les ministères, les ONG et d'autres partenaires comblent les lacunes dans les connaissances et capacités relatives à l'égalité entre les sexes
Intégration de l'ACS aux initiatives gouvernementales
Les connaissances et les engagements en matière d'égalité entre les sexes sont approfondis
2.0 Accroître les connaissances et la capacité des organisations quant à l'égalité entre les sexes
2.1 Recueillir, produire et diffuser de l'information sur l'égalité entre les sexes
2.2 Financer de la recherche et des initiatives communautaires
CFC est efficace et fonctionne selon les principes de gestion moderne
Les principes de gestion moderne sont respectés dans les pratiques en ressources humaines
3.0 Fournir des services intégrés
3.1 Finances et administration
3.2 Ressources humaines
3.3 GI et TI
3.4 Planification organisationnelle, gestion du rendement et autres

Analyse par activité de programme

Résultat stratégique de CFC
L'égalité entre les sexes et la pleine participation des femmes à la vie économique, sociale, culturelle et politique du Canada

Pour que le gouvernement du Canada parvienne à bâtir, tel qu'il s'y est engagé, une société englobant l'ensemble des Canadiennes et des Canadiens, CFC fait la promotion de l'égalité entre les sexes et de la participation, dans toutes les sphères de la vie au Canada, des femmes et des filles dans toute leur diversité. Ce résultat stratégique d'égalité entre les sexes découle du mandat de CFC, soit coordonner les politiques relatives à la situation de la femme et gérer les programmes qui s'y rapportent, et il est renforcé par la *Charte canadienne des droits et libertés* ainsi que par l'adhésion du Canada à la *Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes* et par son engagement à mettre en oeuvre le Programme d'action de Beijing.

En raison de son expérience, de sa taille et de ses ressources, CFC ne pourra réaliser ses résultats d'égalité entre les sexes qu'avec de solides partenariats. La collaboration avec les partenaires fédéraux, provinciaux et territoriaux, les groupes de femmes, les organismes oeuvrant en faveur de l'égalité et la société civile est essentielle à la réalisation à long terme de l'égalité entre les sexes. Les efforts en ce sens sont axés sur deux grandes activités de programme, soit la promotion d'une politique gouvernementale équitable et l'amélioration des capacités organisationnelles et des connaissances en matière d'égalité entre les sexes, qui aideront CFC à démontrer les progrès de sa contribution à ce résultat à long terme.

Activité de programme : 1.0 Promouvoir des politiques gouvernementales équitables

Ressources financières (en millions de dollars)*

Autorisations totales	Réelles	Écart
3,4	3,1	0,3

Ressources humaines (équivalents temps plein)*

Autorisations totales	Réelles	Écart
31	27	4

* Les ressources indiquées ci-dessous peuvent recouper plusieurs activités de programme; en outre, puisqu'il s'agit de prévisions, elles pourront éventuellement être rajustées lors de la mise à jour annuelle des niveaux de référence de 2006-2007.

La promotion d'une politique gouvernementale équitable est axée sur des efforts dans l'ensemble du gouvernement et avec d'autres ordres de gouvernement et a pour objet de mener à l'élaboration de politiques, de règlements, de lois, de recherches, de programmes et de services tenant compte de l'expérience et de la réalité des femmes dans toute leur diversité. CFC s'appuie sur des recherches comparatives entre les sexes et collabore avec la société civile et les organismes non gouvernementaux dans toutes les activités stratégiques en rapport avec l'égalité entre les sexes et l'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes. Au cours des

cinq années du Programme d'action pour l'égalité entre les sexes, les efforts de toutes les directions de CFC ont contribué à la réussite des volets du PAES relevant de l'organisme. Depuis l'adoption de la nouvelle architecture d'activités de programme en 2005-2006, la Direction des politiques et des relations extérieures est la principale responsable de la promotion de politiques gouvernementales équitables et des deux sous-activités connexes. La Direction était dotée d'un budget de 1,8 million de dollars et d'un effectif représentant 17 équivalents à temps plein.

Résultat prévu : Des initiatives fédérales qui réduisent les inégalités entre les femmes et les hommes et améliorent les possibilités des femmes.

Indicateur de rendement : Le nombre d'initiatives fédérales qui contribuent de façon notable à l'égalité entre les sexes.

Résultats : Vu la complexité de l'élaboration et de la mise en oeuvre du Programme d'action pour l'égalité entre les sexes, une évaluation des quatre volets de ce programme a été effectuée en 2004-2005, comme le prévoyait le plan axé sur les risques de CFC. Les volets sont : accélérer la mise en oeuvre de l'analyse comparative entre les sexes, engager les Canadiennes et les Canadiens dans le processus stratégique, honorer les obligations et les engagements internationaux du Canada et renforcer la capacité du secteur bénévole. Les recommandations de l'évaluation ont signalé les besoins suivants :

- un appui plus solide et plus clairement exprimé provenant de la classe politique et de la fonction publique;
- une aide financière accrue pour les ressources humaines;
- un cadre législatif réglementaire qui oblige l'ensemble du gouvernement à faire état de ses progrès en matière de promotion de l'égalité entre les sexes et qui peut nécessiter l'adoption de mesures correctives;
- un cadre conceptuel détaillé et entièrement documenté;
- des consultations et une collaboration plus fréquentes, efficaces et régulières avec des groupes oeuvrant en faveur de l'égalité des femmes au Canada.

L'élaboration de la nouvelle stratégie pour l'égalité entre les sexes s'appuiera sur les résultats de cette évaluation.

Sous-activité : **1.1 Effectuer de l'analyse comparative entre les sexes**

Cette sous-activité vise à exercer une influence sur l'élaboration des politiques gouvernementales ainsi que donner des conseils et de faire des recommandations dans les domaines du ressort du gouvernement du Canada, notamment la pauvreté et la sécurité économique des femmes ainsi que la situation des femmes autochtones.

Résultat prévu : Politiques fédérales qui contribuent à l'égalité entre les sexes.

Indicateur de rendement : Pourcentage de recommandations stratégiques de CFC acceptées par les ministères et organismes fédéraux.

Résultats : CFC a joué un rôle énergique dans les politiques fédérales cette année. Toutes les activités prévues en 2004-2005 ont été réalisées et bon nombre d'entre elles serviront d'assises à de nouvelles initiatives fédérales importantes qui seront intégrées aux travaux d'élaboration du plan d'action 2005-2010 annoncé par le gouvernement fédéral en mai 2005.

Le thème de la pauvreté a connu une évolution très intéressante. Depuis plusieurs années, les organismes de promotion des services de garde d'enfants demandent l'adoption d'une stratégie nationale à ce sujet. Ils veulent maintenant présenter ce dossier comme une question d'égalité entre les sexes, puisque la demande initiale avait été faite par les groupes de femmes. Ils ont donc demandé à CFC de collaborer aux efforts de Développement social Canada pour faire avancer le dossier. Grâce à la collaboration de CFC avec les intervenants gouvernementaux et non gouvernementaux, les considérations liées à l'égalité entre les sexes ont été intégrés à la planification et l'organisation d'une conférence nationale sur la garde et l'apprentissage de jeunes enfants Cela est d'autant plus important compte tenu du besoin essentiel de services de garde abordables et de qualité pour les femmes, en particulier les mères seules, et les enfants. Pendant l'exécution de ces travaux par CFC, le gouvernement fédéral n'avait pas encore donné d'indication qu'il irait rapidement de l'avant avec ce programme d'action et qu'il tiendrait compte des résultats de la conférence dans la nouvelle politique.

CFC a joué un rôle clé dans la communication des principales constatations des recherches et des initiatives gouvernementales ainsi que dans l'accroissement des possibilités pour les femmes autochtones de participer aux programmes et d'avoir accès au financement de programme et à d'autres ressources, par le biais des activités suivantes :

- fournir aux autres ministères fédéraux des analyses et des commentaires sur les répercussions des politiques, programmes et lois sur les femmes autochtones;
- examiner le rôle des femmes autochtones dans la gouvernance et dans le processus décisionnel;
- décrire les enjeux liés aux biens immobiliers matrimoniaux situés dans les réserves et dans les collectivités;
- étudier les moyens d'éliminer les causes profondes de la violence faite aux femmes autochtones et discuter des résultats lors de nombreuses réunions avec des particuliers, des groupes et des ministères fédéraux.

Dans l'ensemble, les fonctionnaires fédéraux connaissent et comprennent mieux les problèmes touchant les femmes autochtones. Celles-ci sont maintenant mieux en mesure d'élaborer des stratégies, d'établir des réseaux et d'avoir accès à l'information sur les programmes et services qui leur sont offerts.

De concert avec Affaires indiennes et du Nord canadien et l'Association des femmes autochtones du Canada (AFAC), CFC a préparé une proposition d'initiative, intitulée Soeurs d'esprit, dans le cadre d'une stratégie nationale visant à résoudre le problème de violence à caractère raciste et sexiste dont sont victimes un bon nombre de femmes autochtones. Dotée d'un budget de cinq

millions de dollars sur cinq ans et approuvée au début de l'exercice 2005-2006, l'initiative permettra à l'Association des femmes autochtones du Canada de collaborer plus activement avec d'autres groupes de femmes autochtones et le gouvernement fédéral pour :

- entreprendre des recherches afin d'évaluer l'ampleur et les causes de la violence à caractère raciste et sexiste contre les femmes autochtones et de suivre les tendances dans ce domaine;
- lancer des initiatives de sensibilisation du public afin de mieux faire connaître et comprendre le problème;
- prendre part à l'orientation et à l'élaboration des politiques.

Condition féminine Canada est responsable de l'initiative.

Sous-activité : **1.2 Coordonner les activités du gouvernement fédéral et rendre compte des progrès**

Afin de mener à bien cette activité, CFC continuera de travailler avec les ministères et les organismes fédéraux de manière à coordonner l'élaboration et la mise en oeuvre des stratégies fédérales pour l'égalité entre les sexes et à pouvoir rendre compte, tant sur la scène nationale qu'internationale, des progrès réalisés à l'égard des engagements pris en la matière, comme la *Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes* et le Programme d'action de Beijing.

Résultat prévu : Utilisation par les ministères et organismes fédéraux d'une approche cohérente d'élaboration et de mise en oeuvre des politiques gouvernementales visant à promouvoir l'égalité entre les sexes.

Indicateur de rendement : Le nombre de ministères et organismes participant à l'élaboration des stratégies fédérales pour l'égalité entre les sexes.

Résultats : Dans le cadre des efforts pour établir et solidifier l'infrastructure stratégique nécessaire pour promouvoir l'égalité entre les sexes, CFC collabore avec les autres ministères pour élaborer un processus de diagnostic. Celui-ci aidera le gouvernement à mieux définir des priorités d'avenir et des objectifs mesurables pour combler les écarts les plus marqués ou persistants entre les femmes et les hommes, ainsi qu'entre les femmes dans des situations diverses. Démarrés en 2003, ces travaux se sont poursuivis en 2004-2005 et sont toujours en cours. Le cadre de diagnostic accepté et l'information compilée s'avèrent de bonnes assises pour l'analyse; ils ont d'ailleurs été utilisés pour le processus de Beijing +10 et seront des composantes clés de l'élaboration de la stratégie pour l'égalité entre les sexes. CFC continuera ses efforts pour améliorer sa capacité en diagnostic, y compris pour l'accès aux données de programme des autres ministères, une tâche qui s'est révélée complexe en 2004-2005.

Les préparatifs pour le processus Beijing +10 ont été menés par Condition féminine Canada, en collaboration avec Affaires étrangères Canada. Cela comprenait la coordination des efforts de

tous les ministères fédéraux pour définir les objectifs nationaux du Canada, à l'aide de l'examen des écarts entre les sexes au pays et de l'expérience vécue par d'autres pays, ainsi que pour dresser le plan d'une nouvelle stratégie pour l'égalité entre les sexes au Canada. CFC a également élaboré et coordonné la préparation de la réponse du Canada au questionnaire adressé aux gouvernements par les Nations Unies sur la mise en oeuvre du Programme d'action de Beijing. L'organisme a aussi préparé des fiches de renseignements sur le processus Beijing +10 et sur les tendances et modèles de l'égalité entre les sexes au Canada. CFC a également été responsable de l'appui offert par le Canada pour assurer la participation efficace des organismes non gouvernementaux canadiens aux réunions internationales et régionales et à l'élaboration de plans de promotion de l'égalité entre les sexes au Canada.

À la réunion sur Beijing +10 tenue en mars 2005, CFC :

- a participé aux échanges sur les résultats, les obstacles et les pratiques exemplaires en matière de réalisation des engagements existants, a tiré des leçons de l'expérience d'autres pays et se servira de ces nouvelles connaissances pour faire progresser l'égalité entre les sexes au Canada;
- a vigoureusement défendu le renouvellement par le Canada de ses engagements en faveur des objectifs de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing et l'organisme veillera à ce que le Programme demeure toujours la norme internationale;
- a joué un rôle clé dans les négociations de plusieurs résolutions de l'ONU et sur les processus, les structures, les outils et les responsabilités des nations essentiels à l'intégration de l'égalité entre les sexes aux politiques gouvernementales.

La délégation du Canada à la réunion de Beijing + 10 était présidée par la ministre Frulla et regroupait des parlementaires et des représentantes et représentants des organismes non gouvernementaux. Grâce à cette réunion internationale et à la création du Comité permanent de la condition féminine, le Parlement canadien est davantage sensibilisé aux questions touchant les femmes, ce qui a suscité un regain d'intérêt au pays en faveur des groupes de femmes, de l'analyse comparative entre les sexes au gouvernement fédéral et de l'équité salariale. Des avancées dans ces domaines pourraient renforcer les capacités des groupes de femmes à faire connaître les inégalités qui touchent les femmes et s'assurer que les programmes et politiques tiennent compte du vécu des femmes. Dans le cadre de la réunion de Beijing +10, le Canada s'est publiquement engagé à élaborer une nouvelle stratégie pour l'égalité entre les sexes, avec une nouvelle vision et une nouvelle orientation. Cette stratégie reposera sur les engagements actuels, ainsi que sur les atouts et les obstacles du Canada, démontrés par les analyses, les statistiques et les indicateurs.

L'élaboration et la mise en oeuvre du Programme d'action pour l'égalité entre les sexes de 2000-2005 se sont butées à plusieurs obstacles, notamment l'absence de mécanismes de responsabilisation et le fait que le processus dépend de la volonté des ministères d'adopter la stratégie. Le Canada a été critiqué sur la scène internationale pour sa faiblesse en matière de responsabilisation et sa difficulté de présenter des résultats sur les progrès accomplis dans plusieurs secteurs.

En octobre 2004, les ministres fédérale, provinciaux et territoriaux responsables de la condition féminine ont réaffirmé leur engagement d'améliorer la situation des femmes autochtones, en

particulier en ce qui concerne la violence dont elles sont victimes. Les ministres ont également discuté de la sécurité économique des femmes et ont convenu de sensibiliser leurs collègues concernés et de collaborer avec eux sur les aspects de la prestation des soins qui sont liés à l'égalité entre les sexes et leur incidence sur l'égalité des femmes. Ils ont également discuté du renouvellement des lois sur la protection de la santé et des moyens de faire connaître à leurs collègues concernés l'importance des répercussions sur les femmes et les hommes des programmes et des lois sur la santé.

Activité de programme : 2.0 Accroître les connaissances et la capacité des organisations quant à l'égalité entre les sexes

Cette activité de programme vise à accroître les connaissances et les capacités d'un certain nombre d'intervenantes et d'intervenants, de sorte qu'ils soient mieux informés et plus en mesure de s'occuper des enjeux liés à l'égalité entre les sexes présentant un intérêt pour la société canadienne et que leur action soit coordonnée.

Ressources financières (en millions de dollars)*

Autorisations totales	Réelles	Écart
20,5	19,9	0,6

Ressources humaines (équivalents temps plein)*

Autorisations totales	Réelles	Écart
100	88	12

* Les ressources indiquées ci-dessous peuvent recouper plusieurs activités de programme; en outre, puisqu'il s'agit de prévisions, elles pourront éventuellement être rajustées lors de la mise à jour annuelle des niveaux de référence de 2006-2007.

Grâce à son fonds de subventions et contributions de 10,9 millions de dollars (2004-2005), CFC est le seul organisme fédéral qui offre une aide financière aux groupes de femmes et qui joue un rôle de coordination central pour les activités de renforcement des capacités, de recherche et d'analyse des politiques liées à l'égalité entre les sexes. Par l'entremise de son personnel des régions et du bureau national (http://www.swc-cfc.gc.ca/contact/index_f.html), CFC gère le fonds de subventions et contributions et aide les groupes de femmes et les autres organismes oeuvrant en faveur de l'égalité entre les sexes, par le biais des mesures suivantes :

- aider les groupes à élaborer des stratégies d'action;
- les référer à d'autres sources de financement;
- conseiller les organismes non gouvernementaux au sujet de questions opérationnelles;
- recommander des personnes-ressources dans les collectivités qui pourraient aider les groupes de diverses façons;
- faciliter le résautage, les communications et les partenariats entre organismes.

Au moyen de son Fonds de recherche en matière de politiques de 1,2 million de dollars, CFC crée et transmet une base solide de connaissances en matière d'égalité entre les sexes, des

connaissances essentielles au renforcement de la capacité du gouvernement de répondre adéquatement, par ses politiques et programmes, aux enjeux complexes d'intérêt pour les femmes au Canada (http://www.cfc-swc.gc.ca/funding/prf/index_f.html).

La Direction de l'analyse comparative entre les sexes de CFC a conçu un outil d'autoévaluation de la capacité organisationnelle qui permet à l'organisme et aux ministères participants d'évaluer leur capacité à mettre en oeuvre, gérer et tenir à jour le processus d'ACS pour atteindre les objectifs d'égalité entre les sexes.

La Direction des communications et des consultations offre une vaste gamme de services, fournit de l'aide à toutes les activités de communication de CFC et communique de l'information au public. La Direction est dotée d'un budget de 1,3 million de dollars et de 14 ETP.

Résultat prévu : Les ministères, les organismes non gouvernementaux et d'autres partenaires comblent les lacunes dans les connaissances et capacités relatives à l'égalité entre les sexes.

Indicateurs de rendement : Le nombre de groupes qui interviennent pour combler les lacunes et atteindre les objectifs qu'ils se sont fixés; le nombre de décisionnaires connaissant le résultat des recherches ciblées; le nombre de références aux nouvelles recherches.

Résultats : Les recommandations de l'évaluation du PAES, ainsi que l'évaluation de Beijing +10 ont démontré que l'analyse comparative entre les sexes est la base de toute stratégie pour l'égalité entre les sexes. En outre, trois des quatre rapports déposés à la Chambre des communes par le Comité permanent de la condition féminine donnent un appui non équivoque aux initiatives visant à élargir les connaissances et à accroître les capacités organisationnelles en matière d'égalité entre les sexes.

- Portant sur le financement, le premier rapport demandait au gouvernement d'augmenter de 25 p. 100 le financement du Programme de promotion de la femme, dont le budget s'élève actuellement à 10,9 millions de dollars.
- Le deuxième rapport soulignait la nécessité de mettre en place des mécanismes de responsabilisation, avec un rôle plus actif pour les organismes centraux et les ministères dans l'adoption du processus d'ACS. D'ailleurs, la plupart des ministères fédéraux qui ont comparu devant le Comité permanent ont été incapables d'expliquer comment ils utilisent l'ACS. Les travaux de la Direction de l'analyse comparative entre les sexes de CFC étaient déjà bien amorcés avant la création du Comité et la publication de ses rapports, mais les recommandations de celui-ci sur l'établissement par les ministères de mécanismes et de plans d'action pour la mise en oeuvre de l'ACS aideront CFC à assurer la coordination et la responsabilisation quant aux progrès liés à l'ACS.
- Axé sur les moyens possibles d'améliorer le fonctionnement des arrangements de financement actuels entre les organismes oeuvrant pour l'égalité et le Programme de promotion de la femme de CFC, le troisième rapport a formulé dix recommandations pour régler ces problèmes de financement et a mis en lumière le besoin de consultations sérieuses sur les futures orientations du Programme avec ces groupes (http://www.cfc-swc.gc.ca/funding/wp/index_f.html).

Cette année, CFC a organisé des activités de sensibilisation afin d'encourager les ministères fédéraux, les organismes non gouvernementaux et les intervenantes et intervenants à utiliser ses publications. Un atelier de recherche sur les politiques gouvernementales portant sur « l'égalité entre les sexes et le commerce » a attiré plus de 50 personnes qui ont pu en apprendre davantage sur les récentes études publiées à ce sujet et sur la planification de la conférence sur la recherche en matière de politiques autochtones, qui aura lieu à Ottawa en 2006.

Sous-activité : 2.1 Recueillir, produire et diffuser de l'information sur l'égalité entre les sexes

Cette sous-activité vise à aider les ministères et organismes fédéraux à se doter des procédures nécessaires pour renforcer leur capacité et à créer les outils dont ils ont besoin pour intégrer l'ACS à leurs activités d'élaboration de politiques et de programmes. La Direction de l'ACS de CFC, responsable de ces activités, dispose d'un budget global de 0,6 million de dollars et d'une équipe de cinq employées.

Au cours des trois dernières années, CFC a amélioré et accéléré la mise en oeuvre de l'ACS, c'est-à-dire qu'il a élaboré une gamme d'outils et de gabarits personnalisables pour consolider la capacité des ministères et organismes fédéraux, d'autres ordres de gouvernement et d'autres intervenantes et intervenants. Parmi ceux-ci figurent un programme de formation pour enseigner aux analystes de politiques et de programmes à appliquer cette forme d'analyse. Ce programme peut être adapté en fonction des buts de la politique et du programme, des objectifs d'apprentissage ainsi que du mandat du ministère des participantes et des participants. En outre, le programme comprend un volet spécialisé de perfectionnement pour les formatrices et formateurs en ACS. Les initiatives de formation et de sensibilisation de CFC incluent aussi une gamme de ressources, de liens, d'activités et de bibliographies accessibles en direct, des trousses et fiches d'information sur l'ACS et l'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes, de même que des foires et une conférence (http://www.swc-cfc.gc.ca/resources/gba/index_f.html).

Résultat prévu : Intégration de l'ACS aux initiatives gouvernementales.

Indicateur de rendement : Accroissement de la capacité de certains ministères à effectuer des ACS.

Résultats : Dans son Rapport sur les plans et priorités 2004-2005, CFC a réorienté ses activités de renforcement des capacités, passant du renforcement des capacités individuelles à celles des organisations. Cette réorientation commence à porter fruit. Ainsi, des douze ministères déjà dotés d'une unité responsable de l'ACS, quatre utilisent l'outil d'autoévaluation de la capacité organisationnelle pour créer ou perfectionner leur plan de mise en oeuvre de l'ACS, ou pour corriger des faiblesses dans leur organisation, dans le but ultime d'instaurer un processus institutionnel viable d'ACS. Même si l'intégration de l'ACS au gouvernement est un résultat à long terme, soit en 2010-2011, il est cependant satisfaisant de constater qu'un tiers des ministères ayant une unité responsable de l'ACS possèdent maintenant la capacité institutionnelle pertinente.

Pendant cette réorientation des activités de renforcement des capacités institutionnelles, CFC a poursuivi la formation dans des ministères particuliers. Ainsi en 2004-2005, CFC a donné au pays trois séances de formation générale et deux de nature plus spécialisée.

Comme le mentionne le Rapport sur les plans et priorités 2004-2005, d'autres pays ont demandé la possibilité d'établir avec CFC des partenariats sur le renforcement des capacités en ACS. Fait à noter, la demande en ACS s'accroît sur la scène internationale, mais est faible au pays, ce qui s'explique par diverses raisons complexes et historiques. Par exemple, les pays bénéficiaires de fonds de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) doivent tenir compte de considérations liées à l'égalité entre les sexes dans tous leurs projets. Or, bon nombre de ces pays sont en transition et s'efforcent de rebâtir leur économie ou une société démocratique. Des projets de l'ACDI-CFC ont notamment été menés en Afrique du Sud, à Haïti et en Russie. La réalisation de l'égalité entre les sexes constitue un problème complexe pour n'importe quel pays. À ces difficultés s'ajoute le fait qu'au Canada, on pense que l'égalité a été atteinte et n'exige donc plus d'efforts soutenus, ou qu'elle n'est plus une priorité du gouvernement et que les mécanismes de promotion de l'égalité existants sont affaiblis.

Sous-activité : 2.2: Financer de la recherche et des initiatives communautaires

Les dépenses en recherche financées par le Fonds de recherche en matière de politiques (d'une valeur de 1,2 million de dollars) représentent des marchés de plus de 0,8 million de dollars. Les subventions et contributions pour des initiatives communautaires s'élevaient à 10,8 millions, dont 2,5 millions du PAES, 0,1 million du Programme des langues officielles de Patrimoine canadien et 0,25 million de l'Initiative de lutte contre la violence familiale. Ces activités de financement misent sur la réalisation et la mise à profit, de manière coordonnée, d'autres recherches ou actions sur des questions particulières présentant un intérêt pour la société canadienne, de même que l'appui aux efforts d'autres intervenantes et intervenants qui se préoccupent d'enjeux liés à l'égalité entre les sexes.

La Direction du Programme de promotion de la femme et des Opérations régionales est la principale responsable de cette sous-activité, avec un budget de 14,7 millions de dollars (3,8 millions pour le budget de fonctionnement et 10,9 millions pour les subventions et contributions). Le budget comprend la rémunération de 50 employées et employés qui gèrent le programme de subventions, offrent des services à l'échelle du Canada et participent aux initiatives ministérielles et gouvernementales. Le Programme de promotion de la femme a comme mandat d'offrir une aide financière et des services professionnels aux groupes de femmes et aux autres organismes oeuvrant en faveur de l'égalité des femmes, en examinant la situation économique, sociale, politique et juridique des femmes. Le site Web de CFC (http://www.swc-cfc.gc.ca/funding/wp/wpguide_f.html) explique en détail les critères de financement de ces groupes. Les groupes demandeurs doivent communiquer avec le bureau régional de CFC pour faire une demande de financement, car aucun formulaire électronique n'est disponible.

La Direction de la recherche de CFC dispose d'un budget de 1,6 million de dollars, ce qui inclut le Fonds de recherche en matière de politique et un budget d'exploitation pour la rémunération de 4,6 employées et employés et les dépenses de fonctionnement. En collaboration avec un petit comité externe non gouvernemental, la Direction gère des marchés à l'appui de recherches indépendantes en matière de politiques, qui sont pertinentes à l'échelle nationale et à la fine

pointe des tendances touchant l'égalité entre les sexes. Les critères de financement des recherches sont disponibles sur le site Web de CFC (http://www.swc-cfc.gc.ca/funding/prf/index_f.html).

Résultat prévu : Les connaissances et les engagements en matière d'égalité entre les sexes sont appprofondis.

Indicateur de rendement : Le nombre d'organisations, de chercheuses et de chercheurs qui ont atteint les objectifs énoncés dans leur dossier de financement.

Résultats : Comme prévu au RPP de 2004-2005, la Direction de la recherche a publié huit rapports de recherche en matière de politiques visant à améliorer les connaissances et la compréhension des répercussions sur les femmes des politiques et des programmes existants au Canada et d'en suggérer de nouveaux. Les rapports traitent de sujets liés aux accords commerciaux, à l'accès aux prestations sociales, aux méthodes de recherche sur les questions autochtones et à l'évolution des tendances en matière de condition féminine. Tous les rapports sont disponibles sur le site Web de CFC (http://www.swc-cfc.gc.ca).

Dans le cadre de son engagement de donner la priorité aux problèmes des femmes autochtones, Condition féminine Canada a financé la production de deux documents de recherche sur l'incidence du projet de loi C-31 sur les femmes autochtones, ainsi qu'un outil de recherche unique, le *Cadre holistique pour la recherche en matière de politiques autochtones* qui vise à renforcer les capacités et à aider les chercheuses autochtones et autres qui travaillent sur des questions liées aux Autochtones.

CFC et Statistique Canada ont collaboré à la création d'un outil de référence pour les chercheuses et chercheurs ainsi que les instances décisionnelles. Il s'agit du document *Un quart de siècle de changements : les jeunes femmes au Canada dans les années 1970 et aujourd'hui.*

La Direction du Programme de promotion de la femme et des Opérations régionales a réalisé la majorité des activités décrites dans le Rapport sur les plans et priorités 2004-2005, pour un total de 11 millions de dollars visant 205 initiatives, soit 0,05 million de dollars en moyenne par initiative, un montant semblable à celui accordé lors des exercices précédents. Le financement de certaines initiatives est versé sur plus d'un exercice.

Dans le secteur du développement social, les investissements et les résultats se font rarement au cours d'un même exercice. Il faut également noter qu'il est difficile d'attribuer à une raison particulière le lien entre les résultats et les investissements.

Le Programme de promotion de la femme (PPF) consacre 43 p. 100 de ses fonds à des initiatives nationales, régionales et locales qui cherchent à influer sur la politique gouvernementale. En voici des exemples :

- Dans le cadre de Beijing +10, la Fédération des femmes du Québec, l'Alliance canadienne féministe pour l'action internationale (AFAI) et d'autres groupes régionaux ont reçu des fonds pour effectuer une analyse des répercussions depuis 1995 de la réorganisation des programmes sociaux sur les femmes et pour évaluer l'efficacité des mécanismes institutionnels de promotion de la femme, en particulier en ce qui concerne la pauvreté et la discrimination chez les femmes autochtones. À l'aide des résultats de ces

études, il a été possible d'amorcer des débats sur les engagements et les réalisations du Canada liés au Programme d'action de Beijing avec la population et des groupes oeuvrant en faveur de l'égalité des femmes au Canada et à l'étranger.

- Le Women's Network PEI a dirigé dans la région Atlantique un examen en profondeur de la loi fédérale sur les prestations parentales afin de suggérer des façons de la rendre plus équitable. En décembre dernier, l'initiative a reçu une mention honorable lors d'une des premières réunions du comité permanent de la Chambre des communes. L'organisme a ensuite examiné les pratiques exemplaires de huit pays, effectué une évaluation de l'actuelle politique à la lumière de dix principes directeurs et suivi de près l'évolution des négociations entre le Québec et le Canada; il est maintenant en mesure de proposer une série de recommandations pour améliorer l'accès aux prestations et combler les écarts entre les sexes et corriger les inégalités économiques de l'actuel régime de prestations de maternité et de prestation parentales.

- Grâce à la Childcare Coalition of Manitoba, les femmes de cette province se sont mobilisées pour exiger des services de garderie, ce qui a entraîné l'abandon de la proposition gouvernementale d'imposition de frais pour ces services. De plus, les résultats de recherches menées par le groupe ont été communiqués à d'autres organismes oeuvrant en faveur de l'égalité des femmes, aux groupes en faveur des services de garde, aux médias, à la population et aux divers ordres de gouvernement. Ces études décrivent les besoins en services de garde des travailleuses et leur situation actuelle.

Le PPF a accordé environ 22 p. 100 de ses fonds à des initiatives en faveur du changement institutionnel et 19 p. 100 à des initiatives d'amélioration de l'efficacité des groupes de femmes. Ainsi, en plus du financement versé par l'Initiative de lutte contre la violence familiale, CFC a financé l'initiative Aboriginal Women Against Violence Everywhere (AWAWE) pour l'élaboration d'une stratégie quadriennale de lutte contre la violence faite aux femmes autochtones au Canada. Le financement versé aidera également l'organisme à évaluer l'efficacité des outils actuels de prévention de la violence envers les femmes autochtones.

Le reste des fonds du PPF, soit 16 p. 100, a servi à financer des initiatives de sensibilisation de la population. Par exemple, l'équipe de travail chargé de la stratégie à l'intention des femmes de l'accord intergouvernemental de Vancouver a réservé un million de dollars à l'appui d'un train d'initiatives stratégiques :

- un projet pilote triennal d'accès mobile pour les femmes impliquées dans le commerce du sexe parce qu'elle doivent assurer leur survie;
- la recherche et l'élaboration d'approches plus efficaces de surveillance et de signalement de violence de clients violents;
- la transformation d'un programme d'accueil sûr en un refuge intégré accessible en tout temps;
- l'appui à la mise sur pied de projets de développement social suggérés par les groupes de femmes et à l'intention de ceux-ci;

- la description et la mise en contexte des obstacles posés par les politiques ou les programmes et services à l'obtention d'un logement acceptable avec services de soutien pour les jeunes femmes et l'élaboration d'une stratégie d'action pour surmonter ces obstacles.

Une aide a également été accordée aux responsables d'une étude sur les utilisatrices et utilisateurs de drogues injectables, afin d'effectuer une analyse comparative entre les sexes continue des résultats de l'étude. L'analyse servira au processus décisionnel lié à l'accord de Vancouver, à l'observation des répercussions des interventions envisagées et à la poursuite des efforts de sensibilisation au gouvernement et à l'extérieur pour faire en sorte que les questions touchant les femmes soient mieux comprises et que des mesures pertinentes soient adoptées.

En 2003, le PPF a mis en place un cadre de responsabilisation pour définir les résultats prévus à court, moyen et long terme pour le fonds de subventions. Le cadre précise l'information requise pour évaluer les résultats. Le PPF a demandé à tous les groupes demandeurs de remplir le formulaire pertinent en respectant les lignes directrices du cadre. Aucune évaluation générale sur les résultats du cadre de responsabilisation n'est disponible à l'heure actuelle. Les outils actuellement disponibles pour le PPF ne permettent pas de produire aisément des rapports et des analyses. Le remaniement à venir du Programme examinera ces outils.

Conformément au plan de vérification interne et d'évaluation fondé sur les risques, CFC a entrepris une évaluation globale du PPF. L'évaluation comprend la collecte d'information impartiale et fondée sur les faits concernant la pertinence, l'incidence et le rapport entre les coûts et l'efficaté du Programme, ainsi que la possibilité d'évaluer les répercussions des changements majeurs touchant le financement du Programme. Les renseignements sur le Programme et le sondage envoyé à 500 organismes non gouvernementaux seront présentés dans le rapport d'évaluation, qui sera publié à la fin de l'automne 2005 et affiché sur le site Web de CFC. Avec ce rapport, CFC aura en main l'information nécessaire pour recueillir les commentaires des groupes de femmes et d'autres organismes oeuvrant en faveur de l'égalité sur les options de modification de la structure du Programme.

Section III – Renseignements supplémentaires

Déclaration de la direction

Je soumets, en vue de son dépôt au Parlement, le Rapport ministériel sur le rendement de 2004-2005 de Condition féminine Canada.

Le document a été préparé en fonction des principes de reddition de comptes contenu dans le *Guide de préparation des rapports ministériels sur le rendement 2004-2005 du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada* :

- Il est conforme aux exigences particulières de reddition de comptes décrites dans le guide;
- Il est fondé sur l'Architecture d'activités de programme approuvée du ministère;
- Il présente des renseignements uniformes, complets, équilibrés et précis;
- Il offre un modèle de responsabilisation pour les résultats atteints avec les ressources et les autorités allouées;
- Il fait état des sommes qui ont été allouées et approuvés les Budget des dépenses et les Comptes publiques du Canada.

Nom : Florence Ievers

Titre : Coordonnatrice

La structure de rapport décrite dans le Rapport sur les plans et priorités 2004-2005 de CFC repose sur l'ancienne Structure de planification, de rapport et de responsabilisation (SPRR) qui incluait un secteur d'activités dont relevaient trois résultats stratégiques.

En 2004-2005, CFC a adopté une nouvelle structure de rapport, l'Architecture d'activités de programme (AAP). L'information financière fournie dans les pages suivantes explique le rendement financier de CFC en fonction de la nouvelle structure d'AAP, qui compte un résultat stratégique appuyé par trois activités de programme. Les coûts pour l'activité de programme des Services intégrés sont inclus dans les deux autres activités de programme; d'autres détails sont fournis à la Section IV - Autres sujets d'intérêt. Depuis l'adoption de l'AAP, CFC a révisé l'affectation de ses ressources pour mieux l'harmoniser à ses activités de programme. Les autorisations totales et les dépenses réelles tiennent compte de ce changement.

Aperçu du rendement financier

En 2004-2005, les autorisations totales de Condition féminine Canada (c.-à-d. le budget total disponible) incluaient un budget de subventions, un budget de fonctionnement pour appuyer le travail de sept directions et de quinze bureaux régionaux, ainsi qu'une somme de cinq millions de dollars pour l'élaboration du PAES[1]. Cela comprend les activités connexes comme l'accélération de la mise en oeuvre de l'ACS, la participation des Canadiennes et des Canadiens au processus stratégique, le respect des obligations et des engagements internationaux du Canada et le renforcement de la capacité du secteur bénévole.

Le Budget principal des dépenses 2004-2005 de CFC prévoyait un budget de 23,9 millions de dollars. Il a été réduit par la suite à 23,8 millions (dépenses prévues) pour tenir compte de la réduction de 0,2 million du budget de la ministre d'État (poste aboli) et de la hausse de 0,1 million découlant du financement additionnel prévu dans un protocole d'entente conclu entre le ministère du Patrimoine canadien et CFC aux fins de la mise en oeuvre du partenariat interministériel avec les collectivités de langue officielle.

Le budget définitif disponible est donc de 23,9 millions de dollars et tient également compte d'une somme de 0,1 million pour les conventions collectives.

---

[1] En bref, le PAES correspond à une somme annuelle de 2,0 millions de dollars depuis 2000-2001, une somme annuelle additionnelle de 1,5 million depuis 2001-2002 et une dernière hausse annuelle de 1,5 million en 2002-2003. Cumulativement, le budget annuel disponible pour le PAES était de 2 millions de dollars en 2000-2001, de 3,5 millions en 2001-2002, et de 5 millions en 2002-2003 et pour les années subséquentes, comme indiqué ci-dessous :

(en millions $)	Hausse annuelle	Budget annuel
2000-2001	2,0	2,0
2001-2002	1,5	3,5
2002-2003	1,5	5,0
Permanent	0	5,0

L'affectation du financement du PAES est répartie également entre les crédits (c.-à-d. les dépenses de fonctionnement et les subventions et contributions)

Les dépenses réelles de CFC s'élèvent à 23 millions de dollars. L'écart de 0,9 million permettra à CFC d'effectuer un report maximal de 0,6 million du budget de fonctionnement admissible de 2004-2005 à celui de 2005-2006. La somme servira essentiellement à l'élaboration de la Stratégie pour l'égalité entre les sexes. Le solde (0,3 million) sera utilisé surtout pour le facteur de conversion (20 p. 100) du Conseil du Trésor pour couvrir les transferts budgétaires des dépenses salariales aux autres dépenses effectuées en 2004-2005.

L'information financière relative aux subventions est fournie au tableau sur le programme de paiements de transfert.

Les tableaux des sommaires financiers qui suivent renferment des renseignements additionnels.

Comparaison entre les prévisions de dépenses et les dépenses réelles (selon l'AAP)

Le tableau ci-dessous permet de comparer les données du Budget principal des dépenses, les prévisions de dépenses, les autorisations totales et les dépenses réelles de l'exercice 2004-2005, ainsi que les données historiques des dépenses réelles engagées aux exercices 2002-2003 et 2003-2004, selon la nouvelle structure d'AAP. Les ressources indiquées ci-dessous peuvent recouper plusieurs activités de programme.

	2002–2003	2003–2004	2004–2005			
(en millions de dollars) Activité de programme	Réelles[1]	Réelles	Budget principal des dépenses	Dépenses prévues[2]	Autorisations totales[3]	Réelles
Promouvoir des politiques gouvernementales équitables		7,7	8,0	7,8	3,4	3,1
Accroître les connaissances et la capacité des organisations quant à l'égalité entre les sexes.		16,1	15,9	16,0	20,5	19,9
Total	24,4	23,8	23,9	23,8	23,9	23,0
Moins : Revenus non disponibles						
Plus: Coût des services reçus à titre gracieux [4]	1,0	1,0	1,1	1,1	1,1	1,1
Coût net de l'organisme en 2004-2005	25,4	24,8	25,0	24,9	25,0	24,1

(en millions de dollars) Activité de programme	2002–2003 Réelles[1]	2003–2004 Réelles	2004–2005 Budget principal des dépenses	2004–2005 Dépenses prévues[2]	2004–2005 Autorisations totales[3]	2004–2005 Réelles
Équivalents temps plein	116	117	131	131	131	115

1 Les données sur les dépenses réelles de 2002-2003 attribuables à la nouvelle structure d'activités de programme ne sont pas disponibles. Les dépenses actuelles totales, le coût net de l'organisme et les équivalents temps plein pour 2002-2003 correspondent aux données fournies dans le Rapport sur les plans et priorités 2002-2003 de CFC.

2 La diminution nette totale de 0,1 million de dollars des dépenses prévues en 2004-2005 par rapport au Budget principal des dépenses représente une baisse de 0,2 million (au poste «Promouvoir des politiques gouvernementales équitables ») liée au solde non dépensé du budget de la ministre d'État (poste aboli) et à une hausse de 0,1 million pour les subventions et contributions (au poste «Accroître les connaissances et la capacité des organisations quant à l'égalité entre les sexes ») en raison du protocole d'entente conclu entre Patrimoine canadien et CFC sur la mise en oeuvre d'un partenariat interministériel avec les collectivités de langue officielle.

3 Les autorisations totales tiennent compte d'une hausse de 0,1 million de dollars relative au financement additionnel accordé à CFC pour les conventions collectives.

4 Les services reçus à titre gracieux en 2004-2005 comprennent les locaux fournis par TPSGC (0,5 million) et la part correspondant à la contribution de CFC aux primes du régime d'assurance des employés et aux dépenses payées par le Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) (0,6 million). Le montant de 1,1 million de dollars est fondé sur les dépenses prévues pour 2004-2005, telles que présentées dans le Rapport sur les plans et priorités 2004-2005 de CFC.

Utilisation des ressources, par activité de programme (en millions de dollars)

Le tableau ci-dessous explique l'utilisation des ressources pour les activités de programme en 2004-2005, en comparaison avec les crédits votés par le Parlement.

Résultat stratégique / Activité de programme [A]	2004–2005 Crédits budgétaires ETP[B]	Fonctionnement	Immobilisations	Subventions et contributions	*Total :* Dépenses budgétaires brutes	*Moins :* revenus disponibles [C]	Total dépenses brutes	Plus : non budgétaires Prêts, investissements et avances	Total
L'égalité entre les sexes et la pleine participation des femmes à la vie économique, sociale, culturelle et politique du Canada.									
1. Promouvoir des politiques gouvernementales équitables									
	43	4,4	—	3,6	8,0	—	8,0	—	8,0
	43	4,2	—	3,6	7,8	—	7,8		7,8

	2004–2005								
		Crédits budgétaires						Plus : non budgétaires	
Résultat stratégique / Activité de programme [A]	ETP[B]	Fonctionnement	Immobilisations	Subventions et contributions	*Total :* Dépenses budgétaires brutes	*Moins :* revenus disponibles [C]	Total dépenses brutes	Prêts, investissements et avances	Total
	31	*3,4*	—	*0,0*	*3,4*	—	*3,4*	—	*3,4*
	27	**3,1**	**—**	**0,0**	**3,1**	**—**	**3,1**	**—**	**3,1**

Résultat stratégique / Activité de programme [A]	2004–2005								
		Crédits budgétaires						Plus : non budgétaires	
	ETP[B]	Fonctionnement	Immobilisations	Subventions et contributions	*Total :* Dépenses budgétaires brutes	*Moins :* revenus disponibles [C]	Total dépenses brutes	Prêts, investissements et avances	Total
2. Accroître les connaissances et la capacité des organisations quant à l'égalité entre les sexes									
	88	8,7	—	7,2	15,9	—	15,9	—	15,9
	88	8,7	—	7,3	16,0	—	16,0	—	16,0
	100	*9,6*	—	*10,9*	*20,5*	—	*20,5*	—	*20,5*
	88	**9,1**	**—**	**10,8**	**19,9**	**—**	**19,9**	**—**	**19,9**
Budget principal des dépenses	131	13,1	—	10,8	23,9	—	23,9	—	23,9
Prévisions totales	131	12,9	—	10,9	23,8	—	23,8	—	23,8
Autorisations totales	*131*	*13,0*	—	*10,9*	*23,9*	—	*23,9*	—	*23,9*
Dépenses réelles totales	**115**	**12,2**	**—**	**10,8**	**23,0**	**—**	**23,0**	**—**	**23,0**

Légende : Une police de caractère normale indique les dépenses prévues; les chiffres *en italiques* indiquent les autorisations totales (budget principal et budget supplémentaire); ceux **en gras** indiquent les dépenses réelles.

(A) Les données du Budget principal, le total des dépenses prévues, les autorisations totales et les dépenses réelles sont fournis pour chaque activité de programme en fonction de la nouvelle AAP de CFC. Les ressources indiquées, des estimations, peuvent recouper plusieurs activités de programme.

(B) Les ETP prévus sont inscrits dans l'organigramme fourni dans le Rapport sur les plans et priorités 2004-2005 de CFC. D'après les dossiers de CFC, les ETP réels correspondent à l'effectif ayant travaillé toute l'année, ainsi qu'à un chiffre établi de façon proportionnelle pour les personnes qui ont travaillé moins d'un an.

(C) Les revenus disponibles doivent être mentionnés. Cette exigence ne s'applique pas à CFC.

Postes législatifs et votés

Le tableau précise la répartition des crédits votés par le Parlement pour CFC.

Poste voté ou législatif	Libellé tronqué pour le poste voté ou législatif	2004–2005			
		Budget principal des dépenses	Dépenses prévues[1]	Autorisations totales[2]	Réelles[3]
110	Dépenses de fonctionnement	11,6	11,5	11,6	10,8
115	Subventions et contributions	10,8	10,9	10,9	10,8

Poste voté ou législatif	Libellé tronqué pour le poste voté ou législatif	2004–2005 Budget principal des dépenses	Dépenses prévues[1]	Autorisations totales[2]	Réelles[3]
(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1,5	1,4	1,4	1,4
	TOTAL	**23,9**	**23,8**	**23,9**	**23,0**

1 La diminution nette totale de 0,1 million de dollars des dépenses prévues par rapport au Budget principal des dépenses représente une baisse de 0,2 million liée au solde non dépensé du budget de la ministre d'État (poste aboli) et à une hausse de 0,1 million pour les subventions et contributions en raison du protocole d'entente conclu entre Patrimoine canadien et CFC sur la mise en oeuvre d'un partenariat interministériel avec les collectivités de langue officielle.

2 Les autorisations totales tiennent compte d'une hausse de 0,1 million de dollars relative au financement additionnel accordé à CFC pour les conventions collectives.

3 Voir la section 3.1, Aperçu du rendement financier, pour plus de détails sur les écarts.

Coût net de l'organisme

Le tableau illustre le coût net de l'organisme.

	2004–2005 (en millions de dollars)
Dépenses réelles totales	23,0
Plus : Coût des services reçus à titre gracieux	
Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC)	0,5
Contributions de l'employeur aux primes du régime d'assurance des employés et dépenses payées par le SCT	0,6
Indemnisation des victimes d'accidents du travail assurée par Développement social Canada	
Traitements et dépenses connexes liés aux services juridiques fournis par Justice Canada	
Moins : Revenus non disponibles	
Coût net de l'organisme en 2004-2005	**24,1**

Programme de paiements de transfert (PPT)

Le tableau qui suit résume les paiements de transfert de CFC pour chaque activité de programme.

Nom du programme de paiements de transfert : Programme de promotion de la femme (voté)

Création : 1973 **Fin :** permanent **Total du financement pour 2005-2006 :** 10,9 M$

Description du programme de paiements de transfert :
Le mandat du Programme de promotion de la femme (PPF) est réalisé au moyen de deux composantes clés, soit le financement et les services professionnels. Toutes deux contribuent à la réalisation des quatre objectifs du PPF.

Objectifs, résultats prévus et résultats :
Le PPF vise quatre objectifs généraux :

1. favoriser, au sein d'institutions clés, des politiques et programmes qui tiennent compte des répercussions différentes sur les femmes et les hommes ainsi que de la diversité des points de vue des femmes, et permettre aux femmes d'avoir accès aux processus décisionnels;
2. faciliter la participation des groupes de femmes au processus d'élaboration des politiques gouvernementales;
3. améliorer la compréhension, par le public, des enjeux liés à l'égalité des femmes, dans le but d'encourager l'action;
4. accroître l'efficacité des mesures prises par des groupes de femmes pour améliorer la situation des femmes.

Les résultats finaux visés par le PPF sont les suivants :

- les institutions clés ont intégré les divers points de vue des femmes à leurs politiques et programmes;
- les gouvernements et les organismes élus ont intégré les divers points de vue des femmes aux politiques gouvernementales.

Résultats atteints ou progrès accomplis :
Les résultats du PPF sont décrits à la section 2.2 .

Activité de programme	2002–2003 Réelles	2003–2004 Réelles	2004–2005[1] Dépenses prévues [2&3]	Autorisations totales	Réelles	Écart entre les dépenses prévues et réelles
Accroître les connaissances et la capacité des organisations quant à l'égalité entre les sexes.[3]						
Total des subventions [1]	11,2	11,1	10,9	10,9	10,8	0,1
Total pour l'activité de programme [1]	11,2	11,1	10,9	10,9	10,8	0,1
Total PPT [1]	**11,2**	**11,1**	**10,9**	**10,9**	**10,8**	**0,1**

Remarque au sujet des écarts :
Le solde réel des subventions est de 0,02 million de dollars; les totaux sont cependant arrondis au 0,1 million le plus proche.

Conclusions pertinentes de l'évaluation et URL de la plus récente évaluation :
Seront disponibles en 2005-2006

1 Les dépenses prévues pour 2004-2005 diminuent par rapport à celles de 2002-2003 et de 2003-2004, principalement en raison de la réduction du financement consenti à l'Initiative sur le secteur bénévole et communautaire. CFC a reçu 0,4 million de dollars en 2002-2003 et 0,3 million en 2003-2004. Cela dit, les ressources prévues en 2004-2005 comprennent une hausse de 0,1 million pour les subventions et contributions en raison du protocole d'entente conclu entre Patrimoine canadien et CFC sur la mise en oeuvre d'un partenariat interministériel avec les collectivités de langue officielle.

2 Les dépenses prévues en 2004-2005 pour les paiements de transfert correspondent aux données fournies dans le Rapport sur les plans et priorités 2004-2005 de CFC, y compris une hausse de 0,1 million pour les subventions et contributions en raison du protocole d'entente conclu entre Patrimoine canadien et CFC sur la mise en oeuvre d'un partenariat interministériel avec les collectivités de langue officielle. Les paiements de transfert tiennent compte de la somme de 0,25 million de dollars de l'Initiative de lutte contre la violence familiale et de la moitié du financement reçu pour la mise sur pied du PAES, soit un million chaque année depuis 2000-2001, une somme supplémentaire de 0,75 million chaque année depuis 2001-2002 et une dernière augmentation annuelle de 0,75 million en 2002-2003 et aux exercices suivants. Cumulativement, le budget annuel alloué pour le PAES par le mécanisme de paiements de transfert se chiffre à 1,0 million de dollars en 2000-2001, 1,75 million en 2001-2002, 2,5 millions en 2002-2003 et se maintient depuis à 2,5 millions de dollars de la façon suivante :

PAES (en millions $)	Augmentation annuelle	Budget annuel
2000–2001	1,0	1,0
2001–2002	0,75	1,75
2002–2003	0,75	2,5
Permanent	0	2,5

3 Aux fins du présent tableau, les données sur les dépenses prévues sont fournies au poste « Accroître les connaissances et la capacité des organisations quant à l'égalité entre les sexes ». Consulter le tableau 2 pour les détails sur la répartition des fonds par activité de programme.

Réponse aux comités parlementaires, vérifications et évaluations à l'exercice 2004-2005

Le Comité permanent de la condition féminine de la Chambre des communes a été créé en octobre 2004 et il a publié quatre rapports, avec recommandations, qui ont été mentionnés dans les pages précédentes. Les rapports sont disponibles à l'adresse suivante : http://www.parl.gc.ca/committee/CommitteeList.aspx?Lang=2&PARLSES=381&JNT=0&SELID=e24_&COM=8997

La réponse au premier rapport a été communiquée en juin 2005 et les réponses aux autres rapports sont attendues en 2005-2006. Elles seront intégrées au Rapport ministériel sur le rendement de CFC.

L'évaluation interne du Programme pour l'égalité entre les sexes a été achevée à la fin de l'exercice. CFC intégrera les recommandations de celle-ci à la nouvelle stratégie prévue en 2005-2006.

Politiques sur les voyages

La Directive sur les voyages d'affaires, les taux et les indemnités du SCT servent de repères pour les Autorisations spéciales de voyager et s'appliquent aux fonctionnaires, au personnel exonéré et à d'autres personnes voyageant en service commandé.

Un décret a été émis en décembre 1997 pour obliger les organisations autres que les sociétés d'État autorisées à élaborer leurs propres politiques en matière de voyages et d'accueil, à se fonder sur la politique du SCT sur les autorisations spéciales de voyager et les frais d'accueil.

Une lettre du secrétaire du Conseil du Trésor stipule en outre que les ministères et les organismes dont les politiques sur les voyages diffèrent de celles du SCT doivent publier leurs politiques dans leur RMR et faire état des coûts additionnels qui en découlent par rapport aux politiques du SCT sur les voyages.

Conformément à cette exigence, CFC affirme que l'organisme respecte la Directive sur les voyages, les taux et les indemnités.

Section IV – Autres sujets d'intérêt

Dans le cadre de l'activité de programme « Fournir des services intégrés », CFC compte sur une équipe de moins de 40 employées et employés pour assurer les mêmes services et satisfaire aux mêmes obligations que les ministères de plus grande taille dans tous les domaines : les services ministériels, la planification et la gestion du rendement, l'évaluation et la vérification interne, la traduction, les finances, l'administration, la technologie et la gestion de l'information, la sécurité, le site Web et les ressources humaines. L'atteinte de l'excellence est le mot d'ordre de CFC, malgré sa petite taille et l'ampleur de ses responsabilités. D'ailleurs, un prix d'excellence de la communauté de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels a été remis en 2005 à une employée de CFC, dans la catégorie Dévouement, leadership et esprit communautaire.

Il reste encore beaucoup à faire pour mener à bien la mise en oeuvre du Plan d'action relatif à la gestion moderne de CFC. Cependant, un bon nombre d'initiatives majeures, énumérées ci-dessous, ont été terminées ou entreprises en 2004-2005. À l'heure actuelle, CFC ne peut faire l'évaluation des répercussions de celles-ci. Parmi les initiatives de gestion moderne de CFC, on retrouve :

- la connexion des régions au réseau et au système de courriel;
- le parachèvement de la mise en oeuvre du système de prévisions salariales, un outil d'information et de production de rapports pour les gestionnaires;
- la remise des premiers prix du Programme de reconnaissance;
- la mise en oeuvre de la sous-délégation à la haute direction des pouvoirs de dotation en ressources humaines;
- la mise en place du Programme de perfectionnement des cadres intermédiaires;
- la conception de l'Architecture d'activités de programme, qui décrit les responsabilités, les priorités et les mesures du rendement de CFC conformément à la Structure de gestion des ressources et des résultats (SGRR);
- l'examen des systèmes financiers afin de permettre à CFC de recueillir et d'analyser les données sur les ressources financières, dans l'optique de l'AAP;
- la création du Comité de vérification et d'évaluation et la tenue d'activités connexes à l'appui de la prise de décisions et de la planification par la haute direction de CFC.

Les coûts des Services intégrés (3,5 millions de dollars) en 2004-2005 sont ventilés comme suit entre les autres activités de programme de CFC :

Activité de programme	Répartition
Promouvoir des politiques gouvernementales équitables	33 %
Accroître les connaissances et la capacité des organisations quant à l'égalité entre les sexes	67 %